



## Strates

Matériaux pour la recherche en sciences sociales

9 | 1997

Crises et mutations des territoires

---

### *Republication*

## L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche géographique

L'exemple des thèses de doctorat d'État

Martine Berger, Chantal Gillette et Marie-Claire Robic

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/strates/634>

ISSN : 1777-5442

### Éditeur

Laboratoire Ladyss

### Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 1997

ISSN : 0768-8067

### Référence électronique

Martine Berger, Chantal Gillette et Marie-Claire Robic, « L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche géographique », *Strates* [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 19 octobre 2005, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/strates/634>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

Tous droits réservés

---

*Republication*

# *L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche géographique*

L'exemple des thèses de doctorat d'État

Martine Berger, Chantal Gillette et Marie-Claire Robic

---

- 1 Dans un texte diffusé à l'issue de la réunion de Vérone, en septembre 1974, G. ENYEDI souligne que les « *problèmes des espaces ruraux sont largement négligés par les géographes et les économistes régionaux. C'est l'urbanisation qui attire l'intérêt.* » Telle n'est pas cependant l'impression qui prévaut si l'on se réfère à la longue suite des travaux consacrés depuis le début de ce siècle par les géographes français à l'étude du territoire national et, spécialement, aux thèses de doctorat d'État<sup>1</sup>.
- 2 La plupart des commentateurs<sup>2</sup> s'accordent en effet sur l'importance des recherches consacrées aux campagnes et aux espaces ruraux dans la production géographique française, et en proposent le plus souvent deux explications. La première, que l'on pourrait qualifier de « conjoncturelle », met en rapport cette relative prépondérance de la géographie rurale avec la lenteur de l'urbanisation française entre 1850 et 1950, au regard de ce qui se passait dans les pays des voisins : la France est restée, jusqu'à une date récente, un pays rural<sup>3</sup>.
- 3 S'y ajoutent les échos d'un courant de pensée agrarien, sous-jacent dans bon nombre de travaux géographiques, qui tend à valoriser le monde rural et les civilisations paysannes et amplifie ainsi les préoccupations touchant aux campagnes. Depuis quelques décennies ce courant est relayé par une interrogation sur la crise du « monde rural », dont l'évolution semble avoir atteint une phase cruciale : l'intensité du dépeuplement mettant en cause l'équilibre de certaines régions, l'infériorité souvent criante des revenus paysans, l'ampleur des mutations en cours, attirent l'attention des géographes sur le fonctionnement des espaces ruraux.

- 4 Une autre explication met l'accent sur les problématiques et les méthodes propres à la géographie et spécialement à la recherche géographique française et à ses modes de production et diffusion. É. JUILLARD et P. CLAVAL soulignent que les campagnes ont constitué un domaine d'étude privilégié des interactions entre les hommes et le milieu naturel, qui sont au centre de la réflexion géographique :
- 5 « *Aucun autre milieu ne permet aussi bien de faire apparaître les combinaisons de facteurs naturels et humains dont les géographes s'attachent à relever la logique interne.* » (É. JUILLARD, 1964, p. 46)
- 6 « *La géographie humaine s'est précocement attachée à l'étude des paysages ruraux. Les villes pendant longtemps parurent étrangères aux préoccupations du géographe : pouvait-on, à travers leurs formes et leurs activités, lire ces relations entre l'homme et le milieu qui semblaient essentielles à notre discipline ? Certainement pas. La campagne offrait en revanche un domaine où les rapports de l'individu, du groupe et de la nature étaient directement sensibles.* » (P. CLAVAL, 1972, p. 131)
- 7 A cette problématique des relations homme-milieu s'ajoute celle de la région et, en particulier, la méthode qui privilégie la monographie régionale et qui a longtemps prévalu dans la recherche géographique française<sup>4</sup>. À la suite de VIDAL DE LA BLACHE et de ses premiers élèves et sans doute en infléchissant quelque peu leur pensée, on a surtout cherché à mettre en évidence la physionomie et même la « personnalité » des régions et ceci au travers de leurs paysages — la géographie s'affirme alors science du concret —, ce qui conduisait naturellement à privilégier la description des espaces ruraux au détriment de celle des villes : la personnalité des régions ne s'exprime-t-elle pas mieux à travers leurs campagnes, à l'examen de la trame si nuancée des paysages ruraux français, que par le biais des villes, qui semblent moulées dans le creuset plus uniforme d'une civilisation industrielle et technicienne ?
- 8 Si la problématique régionale n'a jamais été l'unique interrogation des géographes français sur l'espace national et si les travaux géographiques, et notamment les thèses de doctorat, se sont progressivement orientés vers des recherches plus thématiques<sup>5</sup>, il reste que la plupart des études, et en particulier les thèses, demeurent très directement liées, en France, à un cadre régional, bien souvent considéré comme la « concession », accordée à un chercheur, d'une fraction de territoire.
- 9 La conjoncture française d'une urbanisation relativement tardive, la prépondérance d'une problématique longtemps centrée sur la monographie régionale, le rôle fondamental de la thèse dans la recherche et la diffusion du savoir géographique nous semblent donc rendre compte de l'importance des études rurales en France.
- 10 Au sein de l'abondante production sur l'espace rural qui caractérise la géographie française, nous avons choisi d'analyser plus particulièrement l'apport des thèses de doctorat d'Etat. Il convient de justifier ce choix, mais aussi de souligner les limites d'une telle investigation, qui tiennent aux lois mêmes du genre.
- 11 « *Symbole de la recherche fondamentale en France* », comme le souligne P. GEORGE (1970), la thèse est le reflet de la seule géographie universitaire : mais existe-t-il en France des filières extra-universitaires pour la géographie scientifique ? Combien de géographes de formation travaillent dans les services d'aménagement des ministères ?<sup>6</sup> La recherche universitaire demeure donc le champ principal de la progression du savoir géographique et la thèse est le symbole même de cette géographie universitaire, l'œuvre par excellence. La permanence du genre nous offre une longue série chronologique qui permet de

confronter l'évolution de la problématique et des courants d'étude géographique à la réalité des transformations des espaces ruraux : ceci nous permet donc un double recul historique. Par ailleurs, le projet sous-jacent chez les promoteurs de la géographie régionale d'une couverture plus ou moins complète de l'espace français aboutit effectivement à la description de champs très divers, couvrant, bien qu'avec une inégale densité<sup>7</sup>, la quasi totalité du territoire.

- 12 Cependant, une analyse de l'approche géographique des espaces ruraux au travers des seules thèses présente un certain nombre de lacunes qui tiennent à la spécificité de ce type d'œuvres<sup>8</sup>. D'une part, la thèse est considérée comme un travail individuel de synthèse. La rédaction d'une œuvre unique impose obligatoirement un certain délai entre l'effort de précision des concepts, l'élaboration d'une problématique, l'enquête et la publication des résultats. Ce n'est pas toujours dans leurs thèses que les auteurs font œuvre pionnière<sup>9</sup>.
- 13 D'autre part, la thèse demeure, même si l'orientation thématique en est clairement affirmée, un tableau régional qui tend souvent à refléter les permanences, plutôt qu'à répercuter les indices de changement. À ce souci de souligner les permanences, on peut trouver diverses raisons : manifestations d'une prudence scientifique, reflet aussi d'une orientation longtemps rétrospective de la recherche en géographie rurale (P. FLATRÈS, 1968 et 1972b). Mais n'est-ce pas parce que la thèse est essentiellement une étude de cas, et surtout de cas régionaux, que l'auteur a souvent tendance à mettre l'accent sur les empreintes successives dans les paysages des systèmes agraires et agricoles qui fondent l'unicité de la combinaison locale envisagée, plus qu'à s'interroger sur l'application particulière à un territoire de lois plus générales, sur les incidences d'une conjoncture économique nationale ? Cette propension à rendre compte de l'irréversible originalité des cas régionaux s'insère donc dans le courant idiographique de la géographie française. De ce fait, les comparaisons et les raccords au plan de l'ensemble du territoire français sont malaisés<sup>10</sup> ; les tentatives d'approches thématiques à l'échelle nationale s'esquissent à peine et n'ont pas encore donné lieu à des travaux de thèse publiés. Aussi les analyses de champs discontinus se prêtant à des rapprochements extra-régionaux, voire internationaux, sont-elles rares, ce qui limite souvent la portée des typologies proposées.
- 14 Enfin, la thèse est œuvre fondamentale : la préoccupation des applications possibles, la volonté de déboucher sur des propositions d'aménagement, sont rarement exprimées dans les thèses. Elles apparaissent de façon épisodique, viennent souvent en conclusion de l'ouvrage, mais n'en sous-tendent pas la progression.<sup>11</sup> Parallèlement à la littérature universitaire type que constituent les thèses, il faudrait donc analyser les écrits géographiques concernant l'aménagement rural. Mais tel n'est pas ici notre propos.
- 15 Œuvre individuelle, la thèse reflète cependant les grands courants des préoccupations, les priorités de la recherche géographique à un moment donné et sur un certain type d'espace, car elle est au cœur de la pratique universitaire française. Si, comme on l'a souligné, elle peut être facteur d'inertie dans le domaine de la recherche comme dans celui de la diffusion des connaissances, elle n'en demeure pas moins un instrument de progression du savoir et de la méthode géographique, un jalon dans le mouvement de la science. Ceci justifie que l'on fonde sur l'analyse des thèses un bilan des travaux sur l'espace rural français.
- 16 Ces travaux, qui représentent un apport considérable à la connaissance de nos campagnes, nous permettent-ils de répondre aux questions que nous nous posons sur l'espace rural français ? Il convient tout d'abord de souligner que le terme même d'espace

rural n'est utilisé par les géographes que depuis une dizaine d'années. Nous l'emploierons néanmoins en nous référant à des travaux plus anciens, dans la mesure où les espaces décrits et analysés par les géographes depuis près d'un siècle et généralement qualifiés de « campagnes » correspondent en fait à ce que nous nommons, aujourd'hui, « espaces ruraux ».

- 17 Il nous faut également tenir compte, dans notre analyse, des problématiques propres à chaque auteur, des questions spécifiques qui sont posées dans le moule des préoccupations contemporaines sur l'espace rural. Chaque thèse est une interrogation soit sur la personnalité d'une région, soit sur une combinaison de problèmes propres à un espace bien délimité, choisi comme terrain et comme outil de travail. Il y a lieu de faire la part d'une nécessaire dimension historique : chacun de ces travaux constitue une approche doublement marquée par l'époque de son élaboration ; elle reflète la situation des campagnes françaises à moment donné, mais aussi les courants de la science géographique d'alors.
- 18 Il ne s'agit donc pas de juger l'apport de ces travaux en fonction de notre problématique actuelle et centrée sur l'espace rural, mais de souligner à la fois l'importance de l'héritage conceptuel et méthodologique de ces travaux et les lacunes qui demeurent, dans l'optique d'une typologie des espaces ruraux. Nous nous proposons d'esquisser un premier bilan autour de trois thèmes d'analyses privilégiés, issus des questions posées par G. ENYEDI :
- 19 – comment les géographes français ont-ils étudié les différentes fonctions de l'espace rural ?
- 20 – comment ont-ils défini les espaces ruraux et envisagé leurs rapports avec les villes ?
- 21 – quelles typologies des espaces ruraux ont-ils proposées ?
- 22 C'est sur l'agriculture, fonction spécifique de l'espace rural, que l'accent est mis en priorité, sinon exclusivement, tant dans les thèses de géographie régionale que dans les ouvrages consacrés plus spécialement à l'étude des campagnes. C'est cet « agrocentrisme » des travaux français de géographie rurale que nous illustrerons à l'aide de quelques exemples. Nous nous efforcerons ensuite d'en analyser les origines, puis de discerner les tendances nouvelles des recherches contemporaines sur les fonctions de l'espace rural.
- 23 Il nous semble que ce courant s'exprime plus particulièrement à travers trois thèmes d'étude.
- 24 Sauf exception, l'étude de l'occupation du sol rural est en général conduite dans l'optique de sa valeur pour une communauté agricole ; c'est d'abord, jusqu'à une date récente, l'analyse de la part relative de l'espace directement maîtrisé par les paysans à des fins de production agricole et de celle qui échappe à leur emprise. La description de l'occupation de l'espace rural est le plus généralement fondée sur la distinction de l'*ager* et des *saltus* ou des landes. La plupart des auteurs opposent le cœur des finages agricoles, aménagés et appropriés, aux espaces périphériques considérés :
- 25 – tantôt comme des limites de l'emprise humaine sur le milieu naturel : espaces résiduels non défrichés, du boqueteau à la forêt frontrière ; terroirs de marais ou de garrigues, répulsifs ou abandonnés ;
- 26 – tantôt comme des annexes nécessaires à l'équilibre des anciens systèmes agricoles : sources d'emplois et de revenus d'appoint (bûcheronnage, vente des coupes de bois : voir le rôle actuel de la forêt jurassienne, souligné par R. LEBEAU, 1955) ; plus souvent encore,

réserves pastorales (nous citerons l'exemple des Hautes Terres du Massif Central, étudiées par A. FEL, 1962).

- 27 Mettant l'accent sur l'aménagement de l'espace par les collectivités paysannes en vue de la production agricole, l'analyse géographique étudie le plus souvent les faits de conquête, l'introduction par l'homme d'un ordre dans le milieu naturel, qui se traduit par la création de paysages agraires reflétant la logique des systèmes agricoles, y compris dans l'intégration des espaces périphériques. C'est donc par le biais de l'utilisation du sol que la fonction agricole de l'espace rural est systématiquement mise en valeur : les autres fonctions ne sont le plus souvent abordées qu'à travers les activités des populations rurales et non en tant que formes d'utilisation et d'organisation de l'espace.
- 28 La plupart des analyses portant sur les activités autres qu'agricoles dans les campagnes françaises mettent l'accent sur leur liaison avec le système de production agricole. Il en est ainsi des activités de transformation de produits agricoles (sucreries, distilleries... : P. BRUNET, 1960); de l'artisan et du commerce rural au service quasi exclusif des agriculteurs : effondrement des effectifs et concentration dans quelques villages-centres dans les campagnes profondément dépeuplées du sud-ouest du Massif Central (A. MEYNIER, 1931), ou au contraire abondance des métiers dans les campagnes alsaciennes, résultat de l'enrichissement du paysan du XIX<sup>e</sup> siècle (É. JUILLARD, 1953). Mais c'est surtout le développement des activités industrielles en milieu rural qui apparaît comme la conséquence directe des systèmes agricoles, activités d'appoint destinées à soulager un surpeuplement rural aigu ou un sous-emploi saisonnier résultant du déséquilibre du calendrier agricole. C'est ainsi qu'A. DEMANGEON (1905) en Picardie, R. BLANCHARD (1906) en Flandre, D. FAUCHER (1927) dans la vallée du Rhône, décrivent le développement d'une activité métallurgique ou textile dans les campagnes au service des villes régionales, comme le résultat de la médiocrité des ressources agricoles de trop petites tenures qui obligent le paysan et sa famille à chercher ailleurs, dans l'artisanat ou le travail à façon, un complément de ressources. C'est donc là encore l'optique agricole qui prévaut dans l'analyse des activités rurales, qu'il s'agisse de métiers spécialisés au service des agriculteurs ou d'une industrialisation diffuse, palliatif du sous-emploi ou de la faible rémunération du travail agricole.
- 29 Élément essentiel, quasi obligé, de la description des campagnes, l'étude de l'habitat et de la maison rurale a été conduite le plus souvent dans une optique résolument agricole.
- 30 \* La description de la **maison rurale** a été conçue, surtout à la suite des travaux d'A. DEMANGEON, comme l'analyse de l'outil de travail agricole, de l'atelier de production. La dimension et la disposition des bâtiments traduisent les besoins propres à un système de culture et d'élevage : elles reflètent la spécialisation et le volume de la production, c'est-à-dire à la fois l'orientation agricole locale et les choix faits par l'agriculteur, compte tenu de la taille de son exploitation. La maison rurale est donc tout à la fois l'expression des spécialisations régionales et de la hiérarchie sociale des agriculteurs.
- 31 Certes, l'habitation est souvent considérée comme l'un des éléments les plus inertes du système agricole : la plupart des auteurs insistent sur les décalages entre ces constructions héritées et les besoins des nouveaux systèmes : appentis et annexes de toutes formes traduisent bien les adaptations progressives, les sédimentations successives des différents systèmes de culture et d'élevage.
- 32 Par contre, le confort de la maison rurale a été relativement peu étudié, si ce n'est comme expression de la hiérarchie sociale des agriculteurs (par exemple P. BRUNET, 1960). Le

thème de l'inconfort de la maison rurale, présent dans les premières études des géographes français (dans la lignée de la grande enquête de DE FOVILLE (1894) qui y reconnaît une des causes de l'exode rural), s'estompe ensuite. Après une longue éclipse, ce thème réapparaît vers 1960, en liaison avec celui du sous-équipement des campagnes, comme l'une des origines du handicap rural.

- 33 Toutefois, l'étude de la maison rurale dans les thèses ne saurait être réduite à l'interrogation fonctionnelle privilégiée par A. DEMANGEON. De nombreux auteurs (en particulier M. DERRUAU, 1949 ; R. LEBEAU, 1955 ; R. LIVET, 1962 ; S. LERAT, 1964) ont souligné l'importance des traditions culturelles en ce domaine, à la rencontre d'un courant historisant issu de M. BLOCH (1931) et R. DION (1934, 1946) et d'une veine plus ethnographique illustrée par J. BRUNHES (1910) et P. DEFFONTAINES (1932), mettant l'accent sur le rôle de la maison comme abri de l'homme, la persistance de traditions architecturales dans la forme des constructions et l'emploi de certains matériaux. Néanmoins, l'ensemble de la production géographique française sur la maison rurale est d'abord une analyse des réponses apportées à la cohabitation des hommes, des animaux et des récoltes. Peu d'auteurs, au total, ont décrit la maison des non-agriculteurs : celle du tisserand (R. BLANCHARD, 1906, J. SION, 1909), toujours dans une optique fonctionnelle, encore que la préoccupation du degré d'inconfort soit ici nettement plus affirmée. Peu de choses, par contre, sur les maisons de notables ou de rentiers, qui marquent aujourd'hui encore le patrimoine architectural de certains de nos villages : elles ne sont évoquées que dans la mesure où elles traduisent la présence au sein de la communauté villageoise d'une élite rentière du sol (R. BLANCHARD, 1906 ; R. LIVET, 1962).
- 34 \*De même, l'étude de **l'habitat rural** est essentiellement celle des noyaux de peuplement agricole, comme en témoignent les deux interrogations essentielles : comment se dispose l'habitat par rapport au finage cultivé ? comment le semis d'habitat reflète-t-il les étapes et les formes de la conquête agricole ? La position de l'habitat — centralité et groupement opposés à dispersion intercalaire ou intégrale — est analysée dans l'optique d'une adaptation aux systèmes agraires et agricoles. Nous renvoyons à ce sujet aux différentes études mises à l'honneur par M. BLOCH et ses élèves sur la genèse de l'*openfield* à pratiques communautaires d'assolement, lié à l'habitat groupé. De même, le semis d'habitat caractérisé par la dualité des villages et des domaines isolés est décrit comme l'expression des étapes du peuplement et de la stratification sociale agricole, tant en Languedoc (P. GEORGE, 1935) qu'en Berry (F. GAY, 1967) ou au cœur du Bassin Parisien (P. BRUNET, 1960). D'autre part, les mutations du semis d'habitat sont mises en rapport avec l'évolution des systèmes de culture : ainsi en Comtat (P. GEORGE, 1935 ; R. LIVET, 1962) la vague de dispersion intercalaire correspond à la diffusion des cultures maraîchères qui requièrent la proximité de l'exploitant.
- 35 Certes, la disposition de l'habitat n'obéit pas aux seules préoccupations agricoles. La recherche de la proximité des sources, les préoccupations de défense ou simplement les préférences en matière de sites — telle l'attraction du rocher sur le village provençal évoquée par R. LIVET (1962) —, les habitudes de civilisation et les mentalités sociales sont également mises en valeur pour expliquer la forme des semis d'habitat. L'évolution des sites et des situations est cependant soulignée par de nombreux auteurs qui y voient le reflet d'une adaptation aux mutations récentes de l'économie agricole, en particulier l'entrée dans l'ère d'une commercialisation généralisée, qui conduit les villages à rejoindre les grands axes de circulation, à pousser des tentacules le long des routes. L'analyse de l'habitat comme de l'habitation est donc bien dans son ensemble dominée

par l'optique « agrocentriste », fonctionnelle, « *la seule idée féconde* » selon les termes mêmes d 'A. DEMANGEON, qui tend à considérer le reste comme inessentiel, résidu d'histoire et de civilisation, appelé à disparaître devant l'uniformisation des techniques de construction. Cependant des approches récentes, plus globales, de l'habitat agricole se dessinent. Ainsi R. BRUNET (1965), J. BONNAMOUR (1966), A. FRÉMONT (1968) soulignent les handicaps en matière de vie sociale et, plus généralement, de vie de relations, d'un semis d'habitat dispersé dans un espace qui a atteint un seuil critique de dépeuplement, alourdissant les coûts de desserte de l'ensemble de la population rurale, qu'il s'agisse des services administratifs, scolaires, médicaux, ou de l'établissement et de l'entretien des réseaux d'infrastructures.

- 36 On peut affirmer néanmoins que jusqu'à une date récente, l'analyse de l'occupation et des fonctions de l'espace rural, comme celle de l'habitat, demeurent guidées par la préoccupation souvent exclusive des activités agricoles. Il convient maintenant de s'interroger sur les origines de cet « agrocentrisme » qui domine la description des campagnes françaises.
- 37 On ne peut qu'être frappé par la concentration quasi exclusive sur le fait de production agricole dans les campagnes qui caractérise la géographie des années 1930-1960, encore que cette périodisation grossière souffre quelques exceptions. De même, l'importance accordée aux activités non agricoles dans l'espace rural nous paraît nettement plus grande dans les reconstitutions de l'état ancien des campagnes auxquelles se livrent souvent les auteurs contemporains. On est donc conduit à souligner le parallélisme évident entre l'économie des descriptions géographiques et l'évolution de la réalité quotidienne des campagnes françaises au cours des deux derniers siècles.
- 38 En effet, la France de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle est celle de l'« agricolisation » de bien des campagnes françaises, comme l'a souligné, à la suite d'A. DEMANGEON (1905), Ph. PINCHEMEL (1957). Il faut y voir bien sûr les effets de la révolution de l'industrie et des transports. Sans développer ici une analyse désormais classique, nous rappellerons que la diffusion, dans les campagnes désenclavées, des fabrications urbaines standardisées et l'exode agricole, ont privé les artisans et commerçants ruraux de bon nombre de leurs clients ; que la concentration des activités de production industrielle dans les ateliers urbains hautement mécanisés a victorieusement concurrencé les multiples métiers textiles et métallurgiques ruraux restés au stade artisanal, qui ont cessé de fournir l'appoint de travail et de revenus nécessaire au maintien de fortes densités. Qu'enfin, l'exploitation des ressources très dispersées du sol et du sous-sol, qu'il s'agisse de petites veines métallifères ou de carrières, a cessé d'être considérée comme rentable ou s'est trouvée concentrée entre les mains de puissantes sociétés à capitaux urbains (par exemple les ciments LAFARGE dans la vallée du Rhône, étudiée par D. FAUCHER, 1927). De même, l'ère des chemins de fer, avec l'allongement des étapes qui se fixent presque exclusivement dans des villes, a privé les campagnes d'une importante source d'activités et de revenus, liée au transit des marchandises et des hommes qui irriguait l'espace rural par le jeu des péages, des écluses et, surtout des relais de poste (D. FAUCHER, 1927 ; M. WOLKOWITSCH, 1960). À l'ère ferroviaire, la circulation interrégionale a cessé d'avoir des retombées importantes sur l'espace rural, si ce n'est en orientant les régions agricoles vers une spécialisation accrue.
- 39 Tous ces phénomènes de concentration des activités industrielles dans les villes qui s'accélérent dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, accentués plus tard par la conjoncture démographique issue de la guerre de 1914, ont été bien décrits dans les



thèses parues à l'orée du siècle : A. DEMANGEON (1905), R. BLANCHARD (1906), J. SION (1909) ont vigoureusement souligné l'ampleur des mutations en cours. Plus tard, des auteurs — tel A. MEYNIER (1931) — ont mis l'accent sur l'inévitable sélection qui s'opérait au profit des villages et des bourgs les mieux situés par rapport aux grands axes de communication.

- 40 Cette image d'une inévitable agricolisation des campagnes à l'ère d'un exode rural massif, qui conduit à une homogénéité accrue, au moins au plan des professions, de la société rurale, ne saurait toutefois être appliquée à l'ensemble du territoire français. É. JUILLARD (1953) a souligné avec force l'originalité du cas alsacien : l'importance des biens communaux, la propriété largement répandue d'une maison familiale et d'un lopin de terre ; la tradition de cultures commerciales exigeantes en main-d'œuvre sur de petites surfaces, expliquent le développement des genres de vie mixtes d'ouvriers-paysans, dans des campagnes où l'industrie reste diffuse. De ce fait, la société rurale ne se réduit pas aux seuls agriculteurs et l'essor démographique n'a pas été anéanti par la révolution des transports et la concentration industrielle et urbaine des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Le modèle des campagnes qui tendent à se réduire, inéluctablement, aux seules fonctions agricoles, ne saurait donc être étendu à la totalité de l'espace rural français.
- 41 De plus, la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle a vu s'accomplir un certain nombre de mutations dans les fonctions de l'espace rural, dont les sociologues, souvent plus influencés par les modèles issus de l'expérience nord-américaine, ont sans doute les premiers souligné l'importance, comme en témoignent leurs interventions au colloque interdisciplinaire *Villes et campagnes* (sous la direction de G. FRIEDMAN, 1953). La prise de conscience d'une diversification fonctionnelle de l'espace rural, qui cesse d'être un moyen exclusif de production agricole pour devenir un lieu de résidence de migrants quotidiens, de retraités, mais également un espace de loisirs au service des grandes villes, a conduit les géographes à une description plus globale, moins étroitement agricole, des espaces ruraux français. Encore faut-il souligner qu'une des premières analyses sous la plume d'un géographe (P. GEORGE, 1964) sur les « nouvelles classes sociales dans les campagnes françaises » fut publiée dans une revue de sociologie et que les géographes soucieux de décrire cette diversification fonctionnelle des espaces ruraux ont plus parlé en termes d'activités de population, de vie rurale, que de formes d'utilisation de l'espace (É. JUILLARD, 1953).
- 42 Le courant « agrocentriste » de la géographie rurale française est donc bien, dans une large mesure, le reflet de la réalité d'une conjoncture historique : la France de l'exode rural est, dans l'ensemble, celle de l'agricolisation des campagnes. Mais on peut se demander si la littérature géographique n'a pas répercuté avec quelque retard les mutations contemporaines. Il nous semble qu'il faut en chercher l'explication dans le modèle prégnant de campagnes vouées spécifiquement à l'agriculture. Il convient donc de se demander pourquoi ce modèle a connu, dans la géographie française, une telle diffusion.
- 43 Ce modèle de campagnes de plus en plus exclusivement vouées à l'agriculture est certes né de l'observation d'une réalité. Une telle évolution a été considérée par certains auteurs comme normale et inéluctable : ainsi, A. DEMANGEON (1905) affirme qu'il s'agit là d'une loi économique, « *phase inévitable de la division du travail. (...) C'est le retour du village à la vie des champs et au travail de la terre* ». L'agricolisation apparaît donc au début du siècle comme le seul modèle possible de l'évolution de l'espace rural, les villes absorbant les surplus de population dégagés par la mécanisation des travaux agricoles.

- 44 Cette tendance, issue de l'analyse d'une conjoncture, est renforcée par l'idée d'une spécificité du monde agricole : de l'économie agricole, soumise aux rythmes biologiques et aux aléas climatiques (P. GEORGE, 1956, 1963) ; ou, plus généralement, comme le souligne D. FAUCHER (1927, 1949, 1962), de l'ensemble des faits agricoles, qui « *s'associent selon leurs lois propres de coordination et de subordination pour constituer un système agricole* », bénéficiant de ce fait d'une relative autonomie par rapport à l'histoire générale.
- 45 Cette image de la spécificité des faits agricoles conduit progressivement à une spécialisation des thèses. De plus, l'analyse de la logique interne des systèmes de production agricole débouche chez certains auteurs sur une valorisation des genres de vie liés au travail de la terre. Le courant agrarien, qui n'est pas spécifique à la géographie, y a cependant trouvé un terrain d'élection : ce que l'on peut tenter d'expliquer par les fondements épistémologiques de notre discipline comme par les tendances propres à la géographie universitaire française.
- 46 Science des paysages, la géographie privilégie les utilisations dominantes de l'espace, les activités qui se manifestent le plus directement par des emprises spatiales, telle la production agricole. Étude des rapports de l'homme et du milieu, elle met l'accent sur l'humanisation de la nature : l'aménagement des paysages agraires est, par excellence, l'expression de cette conquête, d'un ordre introduit dans l'univers. D'où la tendance à privilégier les actions créatrices, la mise en place des « *beaux paysages* » (E. SERENI, 1961), cette veine humaniste qui néglige souvent le marginal, l'inachevé, de même que les perturbations apportées dans l'ordonnance des paysages par la mise en place des infrastructures de communication ou de production industrielle.
- 47 D'autre part, on peut se demander si le courant idiographique qui domine dans la production française, dont la thèse de doctorat demeure le genre majeur, n'a pas renforcé ces tendances issues de la démarche même de la discipline. En effet, mettre en évidence l'originalité d'une région, c'est souvent en souligner les traits les plus permanents : or, l'aménagement agricole constitue l'un des éléments les plus inertes des paysages (A. CHOLLEY, 1946). La tendance idiographique s'exprime également dans l'accent mis sur les fonctions spécifiques, opposées aux activités banales, présentes dans toutes les campagnes, qu'il s'agisse des services publics élémentaires ou du noyau de commerces quotidiens. On peut se demander aussi si le choix quasi obligatoire d'un cadre régional ne conduit pas à privilégier systématiquement les faits agricoles aux dépens d'autres formes de production que cette échelle d'approche ne permet pas d'aborder dans toute leur complexité. S'interrogeant sur les effets des aménagements hydrauliques, J. BÉTHEMONT (1973) en souligne les multiples objectifs, parfois contradictoires ; protection ou extension de terres agricoles, mise à disposition des exploitants d'un potentiel hydraulique, mais aussi production d'électricité et création d'une voie navigable engendrant des activités industrielles. S'il réduit finalement son étude à celle des incidences agricoles de la maîtrise de l'eau, c'est que l'inachèvement des aménagements de navigation en limite les effets immédiats, mais aussi qu'à ses yeux l'analyse du développement des activités industrielles ne saurait se concevoir, contrairement aux effets des équipements d'hydraulique agricole, à l'échelle d'une région : des installations industrielles existent déjà, liées au potentiel énergétique et à la voie d'eau, mais leur implantation déborde les initiatives régionales, les motivations économiques locales et relève d'une stratégie de l'État ou des firmes à une tout autre échelle. Ne retrouve-t-on pas, dans cette analyse, l'idée d'une spécificité du fait agricole, solidement ancré dans un cadre naturel

déterminé, bénéficiant d'une relative autonomie d'évolution, même s'il n'est pas sans lien avec les décisions prises, en matière de prix et de marchés, à un tout autre niveau ?

- 48 Il nous semble donc que l'« agrocentrisme » des études rurales françaises résulte de la convergence d'une conjoncture d'agricolisation des campagnes, d'un modèle dominant des espaces ruraux voués à l'agriculture et des orientations épistémologiques propres à la géographie et, plus particulièrement aux thèses françaises de doctorat d'Etat. Cependant, des tendances nouvelles apparaissent dans l'étude des espaces ruraux, en rapport avec l'évolution de la réalité mais aussi avec de nouvelles voies de la problématique géographique.
- 49 Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et plus spécialement dans les années 1960, l'espace rural cesse d'être considéré par les géographes uniquement comme une étendue conquise sur le milieu naturel et aménagée à des fins agricoles. Il faut y voir le résultat de l'évolution d'une conjoncture : l'espace devient une denrée rare, disputée entre différents groupes de consommateurs ; des conflits apparaissent entre les différentes formes possibles de son utilisation. À la France du dépeuplement et de l'exode rural, à plusieurs décennies de stagnation démographique de la nation tout entière, succèdent une accélération du processus d'urbanisation, une élévation du niveau de vie qui se traduisent par une consommation accrue d'espace à des fins de résidence, d'infrastructures de transport et de production, ou de loisirs, L'espace rural est ainsi observé dans une optique moins directement productiviste, comme objet de concurrence entre différentes catégories d'utilisateurs.
- 50 Ce changement évident d'optique, parallèle à une évolution de la conjoncture, se manifeste en premier lieu dans les études traitant d'espaces ruraux proches des grands foyers d'urbanisation. Ainsi, P. BRUNET (1960) souligne, aux portes de l'agglomération parisienne, la pénétration des usines et des lotissements qui font reculer les terroirs agricoles, réduits parfois à des îlots. J. BÉTHEMONT (1973) évoque les conflits d'attribution des sites conquis par les grands travaux le long du Rhône entre la production agricole et les zones industrielles, les mésusages fréquents de ces terres basses gagnées à grands frais, de même que les pertes subies par les exploitants agricoles du fait de l'implantation des infrastructures de communication ou de production énergétique. De même, B. KAYSER (1960) évoque en termes saisissants le dépérissement de l'arrière-pays rural de la Côte d'Azur, la stérilisation d'espaces agricoles par la spéculation foncière liée à l'urbanisation touristique.
- 51 Mais ces zones névralgiques de progression urbaine et industrielle ne sont pas les seules régions où se font jour des concurrences entre les différentes affectations possibles du sol rural. Même dans les espaces très dépeuplés des Hautes Terres du Massif Central (A. FEL, 1962) et du Morvan (J. BONNAMOUR, 1966), des conflits existent entre les agriculteurs et les propriétaires forains de boisements en « timbre-poste ». La forêt n'est plus considérée seulement comme une limite de conquête, elle apparaît comme « *un espace mort qui morcelle la vie agricole en un grand nombre de cellules isolées* », multiplie les ombres sur les champs et entretient les dégâts d'animaux. Surtout, cet espace qui échappe à l'emprise foncière des agriculteurs peut être un obstacle à un remembrement efficace des exploitations. Certes, l'optique « agrocentriste » qui met l'accent sur la forêt en tant qu'élément perturbateur, n'est pas absente de ces travaux qui s'affirment délibérément comme des études de géographie agricole. De même, la concurrence entre agriculteurs pour la maîtrise des terres cultivables est presque toujours soulignée : l'accroissement des tailles d'exploitation est rendu nécessaire par le progrès des techniques culturales,

avivant ainsi les tensions entre les exploitants agricoles. L'idée de groupes concurrents d'utilisateurs de l'espace rural succède peu à peu à l'image d'une conquête et d'une maîtrise du milieu naturel, réponse à une problématique jusqu'alors dominante des rapports homme-nature.

- 52 C'est là le reflet d'une réalité nouvelle d'un espace rural plus âprement disputé entre les agriculteurs et les autres occupants. Mais peut-être cette prise de conscience est-elle hâtée par une évolution de la problématique géographique, très marquée, dans les années 1960, par la réflexion sur les rapports villes-campagnes et sur les aires d'influence urbaine comme facteur d'organisation régionale. Il nous semble que ces tendances récentes de la réflexion géographique conduisent dans une certaine mesure à une banalisation de l'espace rural – considéré parfois du strict point de vue de l'étendue (M. ROCHEFORT, 1960) – et à une « désacralisation » de l'activité agricole, soulignée dès 1953 par É. JUILLARD, qui décrit « *le passage d'une vie rurale considérée comme forme de civilisation à l'activité agricole devenue une forme de production comme une autre* ». On peut se demander également si le contact avec les services d'aménagement n'a pas conduit certains géographes à réagir contre une tendance fréquente dans certains milieux administratifs à ne voir dans l'espace rural qu'un espace interstitiel au service des besoins des urbains et à insister, plus que par le passé, sur les multiples fonctions de l'espace rural qui, pour n'être pas directement productives, n'en constituent pas moins des sources non négligeables de revenus, ou simplement d'animation périodique.
- 53 Même si l'espace rural reste essentiellement consacré à la production agricole, il cesse d'être le lieu de résidence des seuls agriculteurs et des artisans et commerçants à leur service exclusif. Les villages d'ouvriers se multiplient, même si les genres de vie mixtes d'ouvriers-paysans régressent, – y compris dans des régions faiblement urbanisées tels les pays de la Loire moyenne (Y. BABONAUX, 1966), ou le Morvan (J. BONNAMOUR, 1966), en rapport avec la politique de bas salaires industriels pratiquée dans ces régions. Cependant, l'étude des campagnes d'ouvriers n'a pas encore été menée de façon systématique<sup>12</sup> ; tantôt c'est l'optique agricole qui prévaut dans l'analyse (étude de l'exploitation à temps partiel ou d'appoint, facteur de sclérose : J. BÉTHEMONT (1973) ; tantôt c'est la mise en évidence des aires de rayonnement urbain qui justifie cette étude d'une catégorie particulière de migrants quotidiens.
- 54 L'analyse des fonctions de récréation de l'espace rural a été plus souvent abordée, ce qui s'explique aisément par l'importance du phénomène des résidences secondaires dans notre pays (F. CRIBIER, 1973). Certes, ce phénomène des résidences de loisir dans l'espace rural n'est pas nouveau, mais il a pris récemment une ampleur accrue et il cesse d'être évoqué uniquement au travers de ses incidences agricoles : les « folies » briardes (P. BRUNET, 1960) ou les « bastides » provençales (R. LIVET, 1962) étaient surtout envisagées comme forme d'appropriation foncière et d'économie agricole. Désormais, dans certaines régions, telles les Alpes du Sud étudiées par B. BARBIER (1969), ces fonctions touristiques nouvelles peuvent devenir prépondérantes, ou tout au moins constituer un élément équilibrant nécessaire à la survie d'un appareil de commerces et de services au bénéfice des agriculteurs, dans les espaces où la population permanente est trop rare pour en justifier le maintien : « *sans l'estivant (...), le paysan perdrait son réseau de garagistes et de commerçants qui acceptent les temps morts de l'hiver* » (J. BONNAMOUR, 1966). La possibilité d'un appoint de clientèle trouvé parmi les résidents secondaires est systématiquement évoquée par les auteurs s'interrogeant sur l'armature des services en milieu rural (A. FRÉMONT, 1968).

- 55 Ainsi les thèses récentes — dont l'optique est de plus en plus souvent thématique et où prédomine encore la problématique agricole — mettent l'accent sur les multiples fonctions de l'espace rural, source de solidarités mais aussi de concurrences nouvelles. Cette évolution des thèmes abordés est bien le reflet d'une mutation des campagnes françaises : à l'ère du repli agricole, du resserrement de l'éventail socio-professionnel succède une phase nouvelle de diversification fonctionnelle d'un espace plus âprement disputé. Mais elle traduit également une évolution de la problématique géographique : à l'accent mis sur la spécificité du fait agricole fait place l'analyse de la solidarité des espaces, qu'ils soient ruraux ou urbains. La géographie des campagnes comme celle des régions n'est plus seulement celle de la physionomie des pays définis par leurs aménagements agraires, leurs systèmes agricoles et leurs semis des villes ; elle est également l'étude du fonctionnement des rapports villes-campagnes et de l'« urbanisation ».
- 56 Rares sont les thèses où ne sont pas évoqués les rapports entre villes et espaces ruraux, parallèlement à une affirmation plus ou moins poussée de la spécificité des campagnes.
- 57 Il n'existe pas souvent de définition explicite de l'espace rural et des villes, la plupart des thèses se référant, soit à la définition statistique en cours, fondée essentiellement sur l'effectif de la population, soit à la nature des noyaux de peuplement dont l'importance et les fonctions sont prises en compte pour déterminer leur qualité d'urbain ou de rural.
- 58 Quelques milieux particuliers donnent lieu toutefois à des approches critiques de la notion de rural et d'urbain. C'est le cas de la Flandre (R. BLANCHARD, 1906), pays d'habitat dispersé mais très densément peuplé, où la fréquence des migrations quotidiennes, des genres de vie mixtes, la présence de formes particulières de résidence comme les corons, rendent difficile la distinction entre villes et campagnes : on est plutôt en présence d'un continuum où les « villes » seraient les lieux de marchés ou les zones de forte concentration industrielle. De même, la question du rural et de l'urbain se pose lorsque la population se concentre en noyaux importants : c'est le cas du Midi méditerranéen et de la vallée du Rhône (D. FAUCHER, 1927 ; P. GEORGE, 1935 ; J. BÉTHEMONT, 1973). Les auteurs soulignent que les vastes communes, urbaines du point de vue statistique, incluent un territoire proprement rural ; d'autre part, de gros noyaux de peuplement, regroupant principalement des actifs agricoles, sont des agglomérations rurales par leurs activités, mais urbaines par leur organisation, leurs fonctions de services et de relations. M. ROCHEFORT (1960), en Alsace, essaie de passer d'un critère négatif de définition de la ville : le faible pourcentage d'actifs agricoles, à des critères positifs : les caractères des activités qui font vivre l'agglomération et justifient sa présence, mais aussi la physionomie du bâti, la complexité des catégories sociales rassemblées (l'existence d'un noyau de classe aisée étant, à ses yeux, liée à la présence de services, donc signe d'un mode de vie particulier). Ce cumul de critères : bâti, fonction, mode de vie, est rarement utilisé de manière systématique, les auteurs se contentant en général de dégager les communes agricoles, en utilisant notamment le seuil des 20% de population agricole, selon la proposition de P. GEORGE (1954).
- 59 À travers ces exemples de réflexion sur la distinction du rural et de l'urbain, il apparaît que les formes de l'espace ou les paysages sont rarement pris en compte lorsqu'il s'agit de définir l'espace rural : les délimitations du rural et de l'urbain passent essentiellement par deux approches : celle de l'activité des populations résidentes ou celle de la nature des formes de groupement. Mais, tant chez les auteurs qui tentent de cerner les activités que chez ceux qui analysent les agglomérations, la confusion du rural et de l'agricole est

fréquente, jusqu'à une époque récente. Ces deux termes, quasiment interchangeables sous la plume de bien des auteurs ou, dans le meilleur des cas, de sens ambigu, s'opposent à ce qui est commerces et services ou industrie. Ce double phénomène rejoint l'idée précédemment évoquée d'agricolisation des campagnes françaises et d'« agrocentrisme ».

- 60 Ainsi, chez J. SION (1909), le terme de « paysans » recouvre souvent l'ensemble des habitants des campagnes normandes et sa thèse se consacre beaucoup plus que d'autres aux professions non-agricoles ; cependant le travail de la terre y est considéré comme condition annexe du statut de paysan : « *les artisans sont restés paysans plus par leur genre de vie et leur travail de l'été que par leur amour de la terre* ». M. PHILIPPONNEAU (1956) étudiant la « vie rurale » de la banlieue parisienne se consacre exclusivement, en fait, à l'analyse de l'activité agricole ; il exprime d'emblée cette option en introduction : « *après avoir examiné s'il existe une antinomie entre les termes de "vie rurale" et "banlieue", nous chercherons si l'importance humaine et économique de ces formes d'activité agricole justifie une telle étude* ». De même pour R. LIVET (1962), le rural est inséparable de l'agricole : « *mais ces nouveaux résidents (résidents secondaires ou permanents— artistes, retraités — des villages provençaux) n'ont plus rien de rural. C'est à peine s'ils s'occupent encore de tailler quelques arbustes de leur jardinet. Ils se mélangent certes à la population résiduelle mais ils ne travaillent pas la terre.* »
- 61 Cette assimilation du rural et de l'agricole tend à disparaître depuis quelques années : la diversification des activités des populations vivant à la campagne qui fait suite à leur « agricolisation » et même parfois la quasi disparition des agriculteurs rendraient absurde cette assimilation. B. BARBIER (1969) rend compte de ces mutations dans les Alpes du sud : « *vie rurale ne se confond plus avec vie agricole. Les paysans ne sont plus la majorité et leur importance relative s'amenuise sans cesse* ».
- 62 Pour les auteurs s'attachant à la définition des types de groupement, la fonction agricole a aussi été fréquemment conçue comme spécifique du rural alors que la fonction de relation surtout et l'industrie, caractérisent la ville. A. MEYNIER (1931) est représentatif de ce courant : « *nous entendons par "agglomération urbaine" tout groupe humain n'ayant pas l'agriculture pour occupation principale. Sa fonction peut être administrative, industrielle, commerciale* ». Parfois l'auteur suggère que l'urbanisation est un phénomène plus complexe : « *le signe extérieur de l'urbanisation est l'activité de la vie artistique et politique* » (P. GEORGE, 1935). Leur principal apport est, outre d'essayer de discerner les fonctions proprement urbaines, de montrer les variations régionales et locales des seuils de population significatifs : « *Au-dessus de 300 ou 400 habitants, l'agglomération cesse d'être entièrement rurale. À partir de 500 habitants on peut considérer que le bourg est un centre commercial et ne peut plus être considéré dans le groupe des agglomérations rurales* ». A. MEYNIER, 1931) ; de même, B. BARBIER (1969) montre que les seuils de population qui définissent la petite ville varient selon le milieu régional. Toute zone, même très dépeuplée, possède des « villes », c'est-à-dire, quelle que soit leur taille, des centres pourvus d'un noyau de services (même s'ils n'atteignent pas le seuil des 2 000 habitants agglomérés retenu par l'INSEE).
- 63 Ces diverses définitions de l'espace rural font donc rarement référence à des faits spatiaux. Elles le considèrent essentiellement comme le support des activités agricoles et le lieu de résidence et de travail des agriculteurs. Les auteurs étudient surtout les faits de surface se rapportant à l'agriculture, activité spatiale par excellence. Cependant, certains ont intégré dans leurs études les centres élémentaires qui assurent des services de base à la population rurale. Le « bourg » a été d'abord appréhendé parce qu'il constitue, au-delà du village ou de la ferme isolée, l'horizon de vie de la population campagnarde. Cette

description contient divers thèmes : les activités et les loisirs dominicaux (église, café), le rôle administratif et politique (mairie), la rencontre en général, parfois l'école, le lieu de foire et de marché. Il se dégage de ces descriptions l'idée de petits « pays », milieux locaux où se déroule l'essentiel de la vie de relation de la population rurale, les migrations temporaires élargissant, pour certains, cet horizon étriqué. Quelques auteurs (J. SION, 1909) soulignent aussi combien ces horizons de vie varient selon la classe sociale rurale considérée.

- 64 À côté de cette approche en termes d'horizon de vie (qui se rapporte souvent à une économie agricole et une vie rurale largement autarciques), des analyses plus fonctionnelles voient dans le bourg le premier niveau d'encadrement des ruraux. La prise de conscience de la solidarité entre le secteur agricole et les autres branches d'activité, notamment en régions d'agriculture spécialisée, du recours plus fréquent des ruraux aux services urbains (commerces, administrations, loisirs) a sans doute conduit à cette nouvelle approche du bourg. Les auteurs (A. MEYNIER, 1931 ; P. GEORGE, 1935 ; M. DERRUAU, 1949 ; R. BRUNET, 1965...), analysent souvent le court-circuitage de ce niveau de relations par des centres plus importants qui tendent à monopoliser des fonctions assurées autrefois par les villages-centres. La vogue des études de hiérarchie de centres de commerces et de services a également amplifié ce type de recherches, mais en passant sous silence les formes d'insertion de ces centres élémentaires dans l'espace rural (M. ROCHEFORT, 1960).
- 65 La plupart des thèses mettent en avant le fait que l'espace rural constitue un milieu de vie particulier, cadre de « genres de vie » et, plus récemment évoqués, de « modes de vie » spécifiques. Des connotations idéologiques sont souvent présentes dans cette distinction entre villes et campagnes fondée sur une description souvent très qualitative de la vie rurale. Cependant, la notion de cette spécificité de l'espace rural a donné lieu dans les thèses à des prises de position beaucoup plus nuancées que celle d'un « ruralisme » simple, défenseur inconditionnel des valeurs attachées à la campagne : en témoignent les réflexions sur les causes de la dépopulation rurale, sur les composantes du malaise rural, sur les difficultés des mutations agricoles ou sur le devenir des campagnes.
- 66 Cadre particulier d'un genre de vie et création humaine qui témoigne de l'empreinte d'une communauté, de la marque de ses activités sur la terre, telle apparaît la campagne pour certains auteurs du début du siècle et de l'entre-deux-guerres. P. DEFFONTAINES est représentatif de ce courant, dans la mesure où pour lui les « travaux des hommes » sont, plus que le travail productif, l'œuvre humaine en général transformant et maîtrisant la nature. L'espace rural est donc une création humaine, mais il reste en quelque sorte naturel, en raison de la collaboration des hommes et de la nature qui est spécifique de la campagne, contrairement à la ville, milieu essentiellement technique où le contact avec la nature a quasiment disparu. Cette veine est aussi caractérisée par la valorisation de l'espace rural comme milieu de vie naturel et non artificiel et comme lieu de travail assurant, pour certains auteurs, l'indépendance, l'harmonie avec les rythmes de la nature, l'épanouissement de vertus de courage, de fécondité, opposé à la ville mangeuse d'hommes et d'énergies.
- 67 Mais cette valorisation n'exclut pas, souvent dans les mêmes thèses, une vision critique des conditions de vie et de travail qu'offre l'espace rural. Celui-ci est parfois présenté comme un conservatoire de routines, un milieu borné qui s'oppose encore à la ville, source de progrès et de contacts, lieu de relations sociales denses. Cette analyse n'aboutit cependant pas à une condamnation du milieu rural en général, mais à une appréciation

en termes d'inégalité et de handicap par rapport à la ville. Ainsi, l'exode rural découle, selon la plupart des auteurs, de causes psychologiques ou (et) de causes économiques : ils rejettent donc les explications moralisatrices de nombre d'enquêtes et rapports officiels. Les départs s'expliquent, selon eux, par les difficultés réelles, objectives, de la vie à la campagne (dureté du travail, chômage rural, mauvaise rémunération, manque de confort, de loisirs, de contacts...), dont la conscience est amplifiée par les mirages de la ville.

- 68 Pour certains, l'espace rural est handicapé parce que son économie est dominée : ainsi A. MEYNIER (1931), J. BONNAMOUR (1966) évoquent l'évolution en ciseaux des prix industriels ; A. MEYNIER tente aussi d'évaluer la sous-rémunération du travail et du capital à la campagne ; R. DUGRAND (1963) rend compte d'une économie agricole totalement dominée par la ville. Par ailleurs, pour la plupart des auteurs, le sous-équipement des campagnes et leur isolement sont spécifiques d'un espace à faible densité de peuplement et à faible concentration des services. L'exode rural, dont l'origine réside notamment dans ce handicap des campagnes, ne fait qu'amplifier le processus de désertification et, par là, renforce l'infériorité des ruraux, alors même que leurs besoins de consommation s'accroissent.
- 69 Parmi les recherches récentes sur la spécificité des ruraux, on peut dégager deux types d'appréciations. Certains auteurs (A. FRÉMONT, 1968) soulignent qu'il n'y a pas un monde rural homogène, mais des catégories sociales ayant des accès différents à la consommation, à la ville : *« les carences des équipements collectifs, dans les plaines, l'assouplissement de la vie de relations locales ont déjà été soulignés dans l'évocation des conditions de vie des petits exploitants familiaux. Les grands fermiers souffrent de cette situation à la fois plus et moins que les autres habitants des campagnes. Ils en souffrent plus, car avec un niveau de vie plus élevé, leurs besoins s'accroissent (...) Des carences de la vie locale, les grands fermiers souffrent cependant moins en définitive que les autres habitants parce qu'ils disposent de moyens de compensations plus élevés (...). Ainsi s'est établi progressivement un nouveau réseau de relations régionales. Car, de plus en plus, le grand fermier échappe à la localité où il travaille et où il vit »*.
- 70 D'autres défendent la vision d'un mode de vie unique, en voie de diffusion, qui conduirait à *« l'accession de tous, agriculteurs compris, aux formes les plus perfectionnées de la production et de l'existence, adaptation rationnelle aux besoins du travail et des loisirs »* (É. JUILLARD, 1961). À leurs yeux, « l'urbanisation » des campagnes est le terme souhaitable de leur transformation, qui résoud la contradiction entre villes et campagnes (É. JUILLARD, 1953, 1961, 1973).
- 71 Quel que soit le type de problématique de la thèse, le thème des rapports villes-campagnes est toujours abordé.
- 72 Même si, dans les thèses de géographie régionale, la description porte essentiellement sur les campagnes, l'étude des villes régionales donne lieu à quelques chapitres et, surtout, divers types de relations villes-campagnes sont analysés. Les relations démographiques sont toujours envisagées dans la mesure où la question de la dépopulation rurale est à l'ordre du jour : or, l'exode rural — toujours considéré comme facteur prédominant par rapport à la dénatalité — a pour corollaire l'afflux des migrants dans les villes régionales ou extra-régionales. Quant aux relations d'ordre économique, elles sont présentées surtout à travers les formes de diffusion du travail industriel à la campagne et à travers l'emprise foncière citadine. Plus ténues sont les références à la ville comme organisatrice de la vie de relations et comme marché de consommation pour les produits de la campagne, dans les thèses les plus anciennes au moins. Cependant, les auteurs voient dans la ville le lieu d'où partent les impulsions données à la vie agricole, d'où sont issues



les principales innovations agronomiques ou techniques (par l'action des sociétés d'agriculture, regroupant notamment des propriétaires fonciers, celle des services agricoles officiels, ou celle d'industriels et de commerçants intéressés à l'amélioration de la production agricole, sa commercialisation, ou la modernisation de ses techniques). Parfois, les épisodes de la « lutte entre campagnes et villes » sont présentés : ainsi A. DEMANGEON (1905), J. SION (1909) en retracent les étapes, depuis la diffusion de l'industrie dans les campagnes au XVIII<sup>e</sup> siècle, justifiée par l'utilisation d'une main-d'œuvre bon marché et source de conflits entre bourgeoisie industrielle et bourgeoisie foncière, jusqu'à la concentration industrielle urbaine, responsable d'une concurrence entre villes et campagnes sur le marché de la main-d'œuvre et d'un appauvrissement des activités rurales.

- 73 L'idée d'une solidarité entre villes et « plat pays » est sous-jacente et, dans ces thèses du début du siècle, la personnalité d'une région résulte de la symbiose homme-nature, mais aussi des types de relation établis entre les villes et les campagnes environnantes. Pour J. SION (1909), cette interdépendance est à la base même de la définition de la Normandie orientale, dont l'originalité résulte de formes d'emprise urbaine sur la réalité campagnarde spécifiques à cette région : « *Région rurale voisine de grandes villes, la Normandie orientale s'est développée sous leur influence et leurs classes dirigeantes sont devenues les siennes. De l'homme, plus que de la nature, lui vient son unité géographique* ». Ces thèses expriment donc, implicitement, l'idée de systèmes régionaux constitués par le jeu des interactions villes-campagnes incompréhensibles, même sans référence à un contexte national et international (la concurrence mondiale dans le domaine des prix agricoles et industriels est fréquemment évoquée). Cette idée d'interdépendance, plus ou moins bien analysée, est d'ailleurs reprise par VIDAL DE LA BLACHE (1909) dans son compte rendu de la thèse de J. SION. Il décèle que la Normandie orientale ne constitue pas une « région naturelle » mais un « ensemble organique » connaissant un « certain degré de vie commune » : « *l'agent le plus actif de cette solidarité, et qu'on pourrait appeler le pôle de cristallisation, c'est la ville. La proximité des marchés ne manqua point à ces pays (...). Elle exerça sur la vie rurale une répercussion analogue à celle que j'ai eu l'occasion de noter à propos de la Flandre ; c'est sur ces besoins des villes que se régla la production des campagnes. Il semble même que l'influence urbaine ait produit des conséquences sociales particulièrement profondes, s'il est vrai (...) que "la terre appartient en majeure partie à cette bourgeoisie que le commerce et les fabriques ont enrichie"* ».
- 74 Cette solidarité entre villes et campagnes semble cependant s'atténuer, aux yeux de certains, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles. Ainsi A. DEMANGEON (1905) évoque une dualité en voie d'affirmation : « *L'ancienne solidarité entre la cité et le plat pays s'affaiblit, à mesure que la cité concentre chez elle les organes de l'industrie ; mais il ne faut pas oublier que la fabrique est née de cette solidarité et que ses ouvriers urbains sont les fils des anciens tisseurs de village* ». Mais cette notion d'interdépendance se retrouve fréquemment : R. MUSSET (1917) voit, dans le Bas-Maine, une certaine identité entre les rythmes et les niveaux de vie des villes et des campagnes « *d'une région rurale aux progrès lents* » ; R. DION (1933) souligne que prospérité agricole et richesse en villes vont de pair dans le Val de Loire car, d'une part les villes stimulent le développement de « cultures précieuses » et, d'autre part, des campagnes prospères suscitent l'épanouissement des centres de relation.
- 75 La solidarité fonctionnelle entre villes et campagnes d'une même région est parfois expliquée par les processus d'insertion de cette région dans l'économie nationale. Ainsi, A. MEYNIER (1931) assimile Ségala-Lévezou-Châtaigneraie à une région colonisée dont

les infrastructures ont été mises en place par des volontés extérieures, sans souci de développement régional. Les quelques villes florissantes et surtout les villes-gares apparaissent comme autant de « comptoirs » qui dirigent la vie économique de la région, de telle sorte que l'ancien semis de centres s'étiolé et que les campagnes subissent inégalement les effets de la diffusion d'une économie de marché, y adaptant tant bien que mal leurs activités.

- 76 Chez P. GEORGE (1935), la solidarité régionale entre villes et campagnes est aussi analysée en termes économiques : le Bas-Rhône est présenté à la fois comme un « pays méditerranéen » et une « région avignonnaise » qui s'organise en fonction de sa capitale (c'est une préfiguration de la région polarisée). L'évolution contemporaine, — dont le point de départ est situé au XIX<sup>e</sup> siècle, a entraîné des mutations dans les rapports villes-campagnes et des effets contradictoires. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, « *le pays est mis en valeur par des communautés paysannes solidement unies par des liens d'organisation municipale (...)* À côté de la classe rurale, une bourgeoisie urbaine riche détient l'argent (...) mais il n'y a pas d'antagonisme entre les deux classes sociales parce que la vie du village est une vie fermée (...). Le XIX<sup>e</sup> siècle voit la décadence des bourgs, l'influence croissante des petites villes, éclipsées à leur tour au XX<sup>e</sup> siècle par l'extension irrésistible de la tutelle économique de la métropole régionale ». La spécialisation agricole rend le paysan dépendant des organismes de transport et de commerce : « *le mode d'exploitation industriel s'étend au travail de la terre, c'est-à-dire que le paysan devient, même s'il est propriétaire, un ouvrier aux pièces* ». Dans cette organisation, il n'y a plus de place pour la communauté rurale : « *tout va à la grande ville ou tout en vient* ».
- 77 Donc, manifestement, la conscience de cette interdépendance entre villes et campagnes est toujours présente dans les thèses de géographie régionale, mais elle donne lieu à des opinions opposées : affaiblissement des relations à l'époque contemporaine ou, au contraire, affirmation d'une dépendance accrue des campagnes à l'égard des villes.
- 78 L'analyse des systèmes de relations villes-campagnes se retrouve dans les thèses consacrées à la géographie des organisations urbaines régionales, thème privilégié depuis une vingtaine d'années.
- 79 J. LABASSE (1955) montre comment, par le drainage de l'épargne rurale et le commerce des capitaux, la banque lyonnaise a conditionné plus ou moins les activités spéculatives (agricoles ou industrielles) et, par là, les genres de vie régionaux. Il souligne le rôle du capital urbain dans l'essor et le fonctionnement du système de l'embouche charolaise et dans le négoce des vins du Beaujolais.
- 80 R. DUGRAND (1963) voit dans les rapports villes-campagnes le fondement de l'organisation et de la vie du Bas-Languedoc. Son analyse porte surtout sur l'ampleur et la nature des prélèvements urbains opérés par le biais de la rente foncière et sur la concentration des organes de la vie économique dans les principales villes régionales, sa direction effective échappant largement à la région. Il brosse un tableau de la sensibilité de l'économie régionale aux aléas de la viticulture : chaque flambée du prix du vin se transmet à la ville (activité du commerce) ; chaque dépression est suivie de faillites et de chômage urbain. De même, B. KAYSER (1960) estime que les caractéristiques démographiques, sociales, spatiales de l'arrière-pays rural de la Côte d'Azur sont inséparables de sa situation de « réserve » par rapport aux villes littorales.
- 81 Y. BABONAUX (1966) souligne lui aussi les rapports démographiques existant entre villes et campagnes et surtout la véritable ponction qui s'est faite au profit des villes. Il décrit

des bassins de travail autour de chacune des agglomérations de la Loire moyenne, bassins dont la régularité est troublée par l'influence de la région parisienne.

- 82 M. ROCHEFORT (1960), B. BARBIER (1969), se consacrant plus exclusivement à l'étude de l'armature urbaine, ont analysé deux types de rapports essentiellement, en leur accordant un rôle différent selon leur importance régionale : la campagne comme fournisseur de produits agricoles à commercialiser, comme consommatrice de produits et services dispensés dans les villes, comme réserve d'espace pour les urbains. Ils confrontent ainsi le dynamisme des espaces ruraux au semis urbain : aussi, en Alsace, la richesse en villes de la zone sous-vosgienne est mise en relation avec l'existence d'une agriculture locale précocement commercialisée, qui nécessite des organismes commerciaux d'aval.
- 83 C'est surtout l'aspect démographique des relations villes-campagnes qui a intéressé les auteurs de monographies de régions industrielles et urbaines : la campagne y est appréhendée comme le fournisseur de main-d'œuvre industrielle, même si les ressources locales se sont révélées insuffisantes, par suite de l'importance de l'exode rural antérieur à l'industrialisation (C. PRÊCHEUR, 1959). Les répercussions de la croissance industrielle sur la vie agricole et rurale sont parfois analysées (B. DÉZERT, 1969) : elle aboutit dans la porte de Bourgogne à une régression de la catégorie des ouvriers-paysans – statut qui est un frein au progrès agricole – mais aussi à une emprise foncière citadine conquérante, « *obstacle grave à la concentration des terres agricoles* » et qui transforme la campagne en une « *banlieue en ordre lâche* » par l'implantation d'une population industrielle.
- 84 Nous retrouvons donc à travers ces divers types de problématique, le souci constant des rapports entre espaces ruraux et villes, qui s'est systématisé dans les années 1960. E. JUILLARD (1961) a essayé d'en résumer les conclusions en montrant que trois types de relations se dégagent. Le premier est constitué par la ville « rentière du sol », qui vit en parasitisme plutôt qu'en symbiose avec la campagne environnante. Le second est le fait de la ville « insulaire » qui tend à la stériliser, le troisième est constitué par la ville « urbanisante », qui seule peut conduire à « *des échanges fructueux, à double sens, un enrichissement général, l'accession possible pour tous aux formes les plus élevées de développement, par diffusion d'une impulsion fécondante, partie de la grande ville et relayée dans l'ensemble du territoire par les centres moyens et petits qui constituent son réseau urbain* ».
- 85 Certains de ces courants de recherche n'ont-ils pas trop mis l'accent sur le rôle du secteur tertiaire dans l'organisation de la vie régionale et sous-estimé les conséquences, pour l'espace rural, des fonctions urbaines de production ? D'autre part, dans la mesure où la plupart de ces thèses ont souligné l'importance actuelle des relations extra-régionales, le « réseau urbain régional » apparaissant comme un moment historique dépassé, ne faut-il pas s'interroger sur l'indépendance relative des espaces ruraux par rapport au milieu urbain régional ?
- 86 Les thèses portant plus spécifiquement sur les campagnes ont aussi évoqué la solidarité des villes et des espaces ruraux, qu'elles se rattachent au courant de la géographie « agraire », soucieuse de paysages, ou à celui de la géographie « agricole », préoccupée par l'économie des exploitations et des systèmes de production.
- 87 Les thèses « agraires » se démarquent peu de la problématique des thèses régionales. Les auteurs cherchent surtout les traces, dans le paysage, d'un passé, voire d'une civilisation ou d'une rencontre de civilisations. C'est à travers l'organisation agraire des campagnes, et surtout les structures foncières de l'exploitation agricole, que le rôle des villes est

perçu : la ville est tantôt présentée comme rentière du sol (R. LIVET, 1962 ; S. LERAT, 1964), tantôt comme fournisseur d'emplois à des ouvriers-paysans microfundiaires (P. BOZON, 1961). La mise en évidence d'une symbiose entre villes et campagnes d'une même région constitue parfois la trame de ces thèses (R. LIVET, 1962). La Basse-Provence est présentée comme l'une des contrées où « l'alliance du citadin et du cultivateur s'est montrée la plus variée et la plus féconde », riche d'apports réciproques : « les transformations les plus importantes, celles surtout qui ont le plus marqué les comportements, les paysages, les structures, sont dues à l'influence constante qu'ont exercée très tôt sur le monde rural les milieux urbains. Le développement précoce des cités est un des caractères originaux des civilisations méditerranéennes. Mais il semble que ce rayonnement urbain si puissant et si varié ait été alimenté par un lent et constant rassemblement des énergies paysannes (...) Mais par un juste retour des choses, ces guirlandes urbaines, en déversant, sur les campagnes qui les entouraient, les idées, les initiatives et les capitaux, y ont provoqué des transformations sociales et des bouleversements économiques ».

- 88 Les thèses « agricoles » soulignent elles aussi fréquemment le rôle considérable que prennent l'emprise foncière citadine et la qualité du réseau urbain dans l'évolution et le dynamisme de l'agriculture. Le rôle des villes dans l'organisation agricole est largement évoqué, sous ses formes d'emprise foncière sclérosante : boisements forains en Morvan (J. BONNAMOUR, 1966) par exemple, ou de relations sociales entre propriétaires et exploitants agricoles : métayage de la région toulousaine (R. BRUNET, 1965) peu propice à l'innovation.
- 89 Le sous-équipement urbain régional est aussi rendu partiellement responsable de la sclérose de l'agriculture, de la faible vitalité des campagnes, dans le cas du Morvan ou de la région toulousaine. R. BRUNET (1965) évoque notamment des « villes qui n'entraînent pas leur région », et consacre à leur rôle une étude assez longue qui se justifie d'une part par l'importance de la ponction de revenus opérée par la rente foncière, d'autre part par le rôle d'animation qu'elles peuvent jouer à l'égard des campagnes « Il faut déterminer dans quelle mesure les villes animent leur région et incitent les cultivateurs au progrès ». Le diagnostic de l'auteur est pessimiste : « les structures urbaines régionales ne semblent pas beaucoup plus favorables au progrès que les structures rurales », car l'étude des fonctions de marché rural, de collecte des denrées agricoles, de services pour la clientèle rurale, aboutit au tableau d'un morcellement excessif des activités urbaines, d'une structure commerciale archaïque, d'un éparpillement de la vie de relations et d'une multiplication d'intermédiaires, facteur d'accroissement des coûts.
- 90 Le sous-équipement des campagnes, l'éloignement des services urbains sont donc souvent évoqués dans les thèses « agricoles ». Beaucoup moins fréquente est la référence aux organismes d'amont et d'aval nécessaires à l'agriculture (J.-P. PÉYON, F. PLET, 1974), à leur localisation (R. BRUNET, 1965) et surtout aux flux et aux formes de dépendance entre villes et campagnes qu'ils font naître (A. FRÉMONT, 1968), alors même que les auteurs ont conscience que l'agriculture française est de plus en plus intégrée dans un système d'économie ouverte. À la suite d'économistes et d'agronomes, ils ont substitué parfois les expressions d'« entreprise agricole » et d'« agriculteur » aux termes d'« exploitation » et de « paysans », soit pour souligner une rupture dans les pratiques économiques et les mentalités, soit pour éviter les connotations non-scientifiques attachées aux expressions anciennes. Mais ce souci scientifique ambivalent qui menait à une vision plus objective peut-être de l'agriculture et des agriculteurs, comme production et comme producteurs, a-t-il véritablement conduit à une remise en cause de leur approche géographique ?

- 91 Au total, l'idée d'une spécificité des campagnes par rapport aux villes, mais aussi de leur intégration dans un système spatial régional de relations villes-campagnes, s'impose dans la plupart des thèses. La nature de ces relations est très fréquemment rendue responsable de la différenciation et du dynamisme des espaces ruraux régionaux, souvent implicitement, explicitement parfois, dans les thèses récentes surtout. La référence à la structure économique et politique française a été jugée indispensable dans certains cas, dans la mesure où un passé national commun a produit des effets comparables à l'intérieur de l'espace français : ainsi S. DAVEAU (1959) souligne-t-elle que la frontière franco-suisse a plus d'importance par sa qualité de limite entre deux systèmes économiques et politiques que par les effets d'osmose qui pourraient en naître, entre deux milieux naturels presque semblables. Pourtant, au-delà de l'intégration dans un système national plus ou moins autonome, la vision d'une interdépendance mondiale des phénomènes est suggérée. A. DEMANGEON (1905) ne rappelait-il pas, au début du siècle, que « *la facilité croissante des communications incorpore les moindres villages au marché du monde et aux lois de la concurrence universelle* » ? Le protectionnisme français a sans doute atténué ou retardé les effets de cette concurrence et favorisé des évolutions spécifiquement françaises, permettant un maintien plus prolongé que dans les pays voisins de formes de vie rurale traditionnelles et une persistance des provincialismes, ce qui ne justifie que partiellement le cadre régional des études consacrées au thème des relations villes-campagnes.
- 92 Les thèses portant sur l'espace français tracent des tableaux qui révèlent l'importance et la diversité des rapports villes-campagnes, malgré la difficulté des comparaisons inhérente au genre. Mais des nuances dans l'accent mis sur le rôle de ces relations et des divergences sur l'appréciation de leurs conséquences sont flagrantes. La question de savoir si les réponses fournies par les auteurs sont le reflet de conditions régionales spécifiques, de problématiques différentes, ou (et) d'une évolution historique mériterait une étude approfondie que nous ne pouvons mener ici. Deux points doivent toutefois être soulignés dans l'optique des questions posées par G. ENYEDI :
- 93 \*D'une manière générale, la vision qui ressort de ces études est celle d'une civilisation urbaine conquérante, d'une « *lutte entre deux mondes dont l'issue ne fait pas de doute* » (É. JUILLARD, 1953). Mais cette évolution, du point de vue des espaces ruraux, fait l'objet d'appréciations contradictoires. Certains auteurs mettent l'accent sur l'urbanisation des campagnes qui doit en résulter : « *D'une façon ou d'une autre, une société nouvelle est en train de naître de notre civilisation technicienne. Fin des paysans, oui, certes ; mais non pas mort des campagnes et généralisation des banlieues* » (É. JUILLARD, 1973).
- 94 \*D'autres sont plus réservés sur les effets de l'expansion urbaine. Certains s'interrogent sur la marge d'initiative que possèdent les ruraux. D'autres enfin mettent en cause la validité d'une démarche qui tend à faire de ces espaces, villes ou campagnes, des réalités vécues et produites par une société homogène dont tous les membres auraient les mêmes besoins, les mêmes capacités et des intérêts convergents dans l'aménagement de l'espace. La question des composantes sociales de ces espaces reste donc posée.
- 95 \*De même, les processus spatiaux de développement des villes et des campagnes restent mal connus : existe-t-il toujours une dépendance entre l'évolution des campagnes d'une région et leur encadrement urbain ? N'y-a-t-il pas au contraire des processus spatiaux de développement propres aux espaces ruraux ? Le cadre régional, la problématique de la solidarité villes-campagnes mettant principalement l'accent sur des interrelations régionales ne sont-ils pas un handicap pour une bonne compréhension de l'évolution des

espaces ruraux et même des rapports qu'ils nouent avec les villes ? Ne faudrait-il pas adopter, plutôt qu'un raisonnement en termes de système plus ou moins fermé et d'espaces contigus, une approche peut-être moins pragmatique des espaces ruraux, qui tente de comprendre leur nature et de les confronter systématiquement ?

- 96 Les études géographiques portant sur les espaces ruraux les ont traités, implicitement au moins, comme des cellules qui fonctionnent, des systèmes articulés, quel que soit le niveau d'analyse, du finage à la région par exemple. Ces ensembles sont envisagés comme des organisations spatiales même si leur aspect multifonctionnel n'est pas toujours mis en évidence ou analysé.
- 97 La volonté de découper l'espace apparaît presque toujours dans les thèses, même si elle représente « *une recherche secondaire* » (J. BONNAMOUR, 1973). Ce souci s'exprime dans la recherche de limites, que ce soit pour justifier au départ le choix d'une région ou pour y distinguer des sous-ensembles en fonction des thèmes abordés. Les découpages proposés ne recouvrent pas toujours la totalité de l'espace étudié et ne donnent pas systématiquement lieu à une représentation cartographique. Les critères de découpage varient d'une thèse à l'autre en fonction de la problématique de l'auteur et peuvent se succéder dans un même ouvrage, avec ou sans souci de hiérarchie ou de combinaison.
- 98 Si l'on entend par typologie une procédure qui nécessite une démarche systématique, rigoureuse, appliquant à toutes les unités de l'espace étudié un ensemble de critères choisis en fonction de la question posée, l'analyse des espaces dans les thèses n'aboutit que rarement à de véritables typologies. Ceci résulte de plusieurs causes : le cadre régional adopté et le souci de mettre en évidence la spécificité d'un espace plutôt que de constater des régularités. Le terrain choisi est en général un espace restreint, qui forme un ensemble contigu, ce qui limite les possibilités de mise en évidence de différents types d'espaces et de comparaisons systématiques. La recherche des mécanismes d'interaction des phénomènes dans l'espace régional ne résulte pas du souci de comparaison qui sous-tend une typologie, mais plutôt de celui de différenciation de sous-régions permettant d'appréhender la cohérence de la région étudiée. La valorisation du contact intime avec le terrain n'a fait qu'amplifier la méfiance à l'égard d'une méthode trop théorique, en privilégiant la connaissance intuitive de la réalité régionale : toutes orientations qui entravent la systématisation nécessaire à la démarche typologique. Les deux genres majeurs — thèses régionales et thèses thématiques — ont subi également ces contraintes, qu'il s'agisse d'étudier une région comme une unité spatiale cohérente ou d'apporter, à travers l'analyse d'un exemple régional, une contribution à la géographie générale.
- 99 Cependant, des travaux géographiques autres que les thèses ont présenté des typologies et des découpages portant sur la totalité de l'espace national : carte de l'utilisation des terres en France (J. KLATZMANN, 1955) ; carte de l'utilisation agricole du sol (A. PERPILLOU, 1970) d'après les natures de culture cadastrales ; carte des paysages ruraux (P. BRUNET, 1966) qui combine les formes d'utilisation agricole ou forestière et la morphologie agraire ; typologie des systèmes d'exploitation agricole en France (J. BONNAMOUR, Ch. GILLETTE, Y. GUERMOND, 1971a) ; utilisation agricole du sol (Y. GUERMOND, J.-P. MASSIAS, 1973), etc. Toutes ces réalisations qui, contrairement aux thèses, nous présentent une vision cohérente de la totalité de l'espace français, sont fondées sur la combinaison de critères uniquement agraires ou agricoles. Jusqu'alors, une seule typologie des espaces ruraux français a été proposée (J.-C. BONTRON et N. MATHIEU, 1968) : elle repose essentiellement sur une prévision des fonctions futures de l'espace rural. De plus, de nouvelles tendances semblent se dessiner dans des thèses en

préparation sur l'espace rural : elles se démarquent des courants précédents par la volonté d'une articulation entre une réflexion théorique et le choix de terrains constitués d'échantillons non contigus. Cette méthode est-elle mieux adaptée aux nécessités de la démarche typologique ? On peut penser d'autre part que les nouvelles techniques de traitement des données facilitent l'élaboration de typologies faisant appel à un plus grand nombre de critères.

- 100 Il faut souligner enfin que l'apport essentiel des géographes a été la compréhension du découpage de l'espace à travers l'analyse de niveaux successifs et emboîtés : parcelle, exploitation, terroir, finage, « canton rural » (M. DERRUAU, 1949) ou « quartier rural » (R. BRUNET, 1969), région naturelle, région agricole, ou « pays ».
- 101 Les découpages de l'espace dans les thèses sont effectués soit en unités homogènes en utilisant des typologies essentiellement fondées sur des critères agraires et agricoles, soit en unités polarisées autour des types de noyaux urbains qui, seuls, caractérisent l'espace.
- 102 Le premier type de recherche se fait presque toujours à partir des grandes articulations du milieu naturel qui détermine plus ou moins des types de terroirs (M. DERRUAU, 1949), de genres de vie (P. ARBOS, 1921), les modes de circulation (B. BARBIER, 1969). Dans presque tous les travaux de géographie rurale, est mise en évidence une certaine coïncidence entre le milieu physique et le type d'aménagement de l'espace ou, plus exactement, de l'espace agricole. Il faut toutefois souligner que le découpage naturel sert parfois de cadre sans qu'il soit reconsidéré par la suite à la lumière des analyses successives par thèmes : « *le milieu naturel est pris comme base du découpage sous-régional* » (A.-M. JAMMES, V. REY, 1974), ceci tout particulièrement dans les ouvrages présentant des résultats globaux où les données chiffrées ne portent pas sur la totalité des cellules élémentaires constituant l'espace.
- 103 Il n'y a pas lieu ici de s'étendre sur les découpages effectués uniquement en fonction du milieu naturel ou sur ceux opérés en fonction des villes (M. ROCHEFORT, 1960), et qui réduisent l'espace géographique à un plan. Les géographes ont dans l'ensemble plutôt tenté de différencier l'espace rural en dégagant les différents types de combinaisons agricoles ou rurales : celles-ci ont été plus ou moins délimitées et cartographiées.
- 104 En analysant les combinaisons des différents éléments de l'espace, certains auteurs aboutissent *a posteriori* à un découpage en « pays ». Cette procédure, à l'honneur au début du siècle, dans le sillage des études de L. GALLOIS (1908), part d'une interprétation du milieu naturel et intègre une vision compréhensive des « anciens métiers » : elle ne se borne pas à mettre en lumière des combinaisons exclusivement agricoles.
- 105 Le « pays » est une cellule homogène, réunion d'aptitudes naturelles, de facteurs sociaux, de caractéristiques démographiques. Ainsi, R. BLANCHARD (1906) oppose la Flandre intérieure, pauvre sur le plan agricole, surpeuplée, où les industries rurales offrent des ressources de complément — tous caractères qui en font un pays d'exode et de migrants quotidiens — à la Flandre maritime, pays de polders caractérisé par la richesse agricole, une population peu nombreuse et par une société inégalitaire de gros fermiers et de leurs ouvriers. Certains auteurs n'aboutissent pas à un découpage intégral de l'espace en « pays ». A. DEMANGEON (1905), en étudiant la Picardie, dégage des individualités : « *En résumé, de toutes les dénominations territoriales conservées par les documents historiques et géographiques, il en reste bien peu qui puissent encore s'appliquer à un aspect réel et permanent de la nature et de la vie* ». Pour lui, seuls le Vimeu, le Santerre, les Bas-Champs, le Bray, le

Boulonnais, la Thiérache, sont des pays qui, non contigus, laissant entre eux des « intervalles impersonnels ».

- 106 Le « pays » est aussi une unité de vie gravitant autour d'un petit centre. Si pendant quelques décennies, cette notion a été reléguée au second plan des préoccupations, c'est peut-être en raison d'un éclatement de cette cellule locale dû à l'élargissement des horizons de relations, ou bien en raison du passage d'une problématique régionale à des approches thématiques qui abordent ce niveau de découpage par le biais des genres de vie (R. LEBEAU, 1955) ou par celui des systèmes agraires et agricoles. Cette démarche se retrouve, semble-t-il, depuis quelques années. On peut par exemple citer B. BARBIER (1969) dont l'étude des villes et des centres est le thème essentiel. Il critique le découpage morphologique et structural des Alpes effectué par R. BLANCHARD ; pour lui, les divisions géographiques doivent tenir compte de l'évolution actuelle, tout en respectant les données naturelles qui sont plus topographiques que morphologiques : il différencie Alpes duranciennes, rhodaniennes et niçoises en fonction du relief, de la démographie, de la mise en valeur agricole, de la circulation, du tourisme et du réseau urbain.
- 107 De même que l'analyse des fonctions de l'espace rural permet de déceler un « agrocentrisme » marqué, de même, pour différencier l'espace, ce sont les combinaisons agricoles et leur mode de fonctionnement qui sont privilégiées. Devant l'abondance de ces découpages, il semble préférable de se limiter ici à la présentation des principaux types de démarches.
- 108 Les paysages agraires permettent souvent, en premier lieu, de distinguer des sous-ensembles, que ce soit par l'organisation en *openfield* ou en bocage, par les parcellaires, par le semis d'habitat ou par les types d'utilisation du sol. Dans les typologies qui intègrent l'organisation sociale, c'est essentiellement la hiérarchie sociale agricole et foncière qui est prise en compte, à partir de l'étude de la propriété et du mode de faire-valoir. Quand l'organisation spatiale est présentée en termes d'emprise, de conquête, seuls l'utilisation et les modes d'occupation agricole constituent les faits structurants.
- 109 Il est fréquent que des découpages en fonction de divers critères regroupés autour de quelques thèmes soient présentés successivement : parfois, ils sont menés parallèlement et sans confrontation systématique, parfois ils esquissent des divisions correspondant aux étapes de l'histoire agraire et agricole. Cette dernière démarche peut être illustrée par *La vie rurale en Vivarais* (P. BOZON, 1961). L'étude du milieu naturel aboutit à une première division — pays de pentes dominés par la vigne, pays plans dans le Bas-pays — ; les densités et les structures sociales confirment cette première distinction qui ne résiste pas aux disparités nouvelles tenant à l'inégal dépeuplement et au degré de vieillissement, et liées à la diffusion de l'innovation. D'autres auteurs différencient l'espace étudié par une combinaison de critères ; ainsi, P. BRUNET (1960) découpe les plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise à partir du paysage et de la morphologie agraires, mais dans la mesure où ces éléments reflètent le système agricole.
- 110 Par opposition à la fréquence des découpages de l'espace en fonction de critères agraires et agricoles, il faut souligner la rareté des découpages fondés sur des typologies rurales. Seul É. JUILLARD (1953), à propos de la Basse-Alsace, a présenté des sous-ensembles qui se dégagent à partir d'une typologie de communes, fondée non seulement sur la structure de l'utilisation du sol mais aussi sur l'organisation de l'ensemble de la société rurale. Pour lui, la situation des espaces par rapport aux moyens de communication est un facteur de différenciation aussi fondamental que le degré de fertilité du sol.



- 111 Il distingue trois types de sous-ensembles à partir de critères hiérarchisés :
- 112 — des régions où la structure socio-professionnelle est simple avec une majorité d'actifs agricoles et où sévit l'exode rural : l'Outre-Forêt, le Kochersberg et l'Arrière-Kochersberg ;
- 113 — des régions d'agriculture pauvre où les industries rurales ont permis un genre de vie mixte : autour de Pechelbronn, Niederbronn et Saverne ;
- 114 — des régions où l'agriculture est prospère et où la bonne desserte par les voies de circulation permet le développement des migrations alternantes : la Plaine d'Erstein.
- 115 Ces types sont fondés sur la combinaison de deux critères solidaires : le premier conjugue l'importance relative des agriculteurs et leurs rapports avec les actifs non-agricoles, le second présente le système de culture dominant, caractérisé par la taille des exploitations et le degré de spécialisation.
- 116 Cette thèse qui avait pour but d'étudier la vie rurale dans un espace régional homogène de par la civilisation agraire, mais suffisamment divers pour pouvoir élucider le fonctionnement d'un système, ne se démarque donc pas de la problématique générale des thèses : cependant son originalité réside dans une typologie d'espaces ruraux. On peut se demander si l'intérêt porté aux activités non agricoles dans l'espace rural ne résulte pas de la spécificité de l'Alsace, de son appartenance à l'Europe rhénane.
- 117 L'analyse de ces types de démarches de découpage des espaces ruraux permet de voir qu'en ce domaine aussi les faits agraires et agricoles sont prédominants. S'arrêter à ce constat limiterait considérablement les apports de la production géographique. En effet, les critères choisis sont différents d'une thèse à l'autre, mais de plus, ils se sont transformés dans le temps en fonction des questions posées et des moyens mis à la disposition des chercheurs et permettent d'approfondir la connaissance dans tel ou tel domaine précis.
- 118 Dans un premier temps, les géographes ont essentiellement dégagé et utilisé des critères de différenciation spatiale : ils avaient toujours une aire d'extension visible et délimitée, les paysages agraires par exemple. Les nouvelles orientations ont, semble-t-il, fait porter les efforts sur la recherche de critères permettant des différenciations plus économiques dont la perception spatiale est moins directe et la cartographie plus délicate.
- 119 Cette évolution reflète, dans la recherche, l'apparition d'unités spatiales différenciées par les systèmes agricoles qui se substituent aux vastes aires d'extension des civilisations agraires. Elle est discernable à travers la chronologie des thèses et parfois au sein d'une même œuvre.
- 120 Un des thèmes fréquents que l'on trouve dans les thèses pendant la première moitié du siècle est celui des affrontements de civilisations agraires. Ces dernières résultent de la combinaison d'une utilisation plus ou moins homogène des finages selon les natures de culture et des structures agraires — essentiellement morphologiques. La région est l'aire d'extension d'un paysage, c'est-à-dire à la fois une occupation agricole, un peuplement, en fait « *une unité d'aspect, de coutume, de vie* » (R. MUSSET, 1917). La notion de civilisation agraire peut s'élargir à celle de civilisation comme en témoigne l'analyse du contraste Nord-Sud en Limagne (M. DERRUAU, 1949) où la différenciation n'est pas uniquement agraire mais aussi économique et linguistique. De même, R. LEBEAU (1955) a vu, dans le Jura méridional, un seuil entre la France du Nord et la France du Sud.

- 121 Sans se référer obligatoirement à l'étude des civilisations agraires, la plupart des auteurs ont souligné l'éclatement plus ou moins précoce de vastes régions homogènes du point de vue agricole : le découpage s'affine lorsqu'est envisagée la spécialisation accrue des régions. Ainsi, pour R. DION (1933) les pays, dans l'ancien système agricole, ont fusionné en « *unités beaucoup plus vastes créées par l'affectation uniforme et rigoureuse d'un même système d'économie rurale sur de grands territoires* », mais la révolution agricole a disloqué cet ensemble en unités plus menues, découpées selon leur spécialisation et leur adaptation au progrès. M. WOLKOWITSCH (1960) décrit l'uniformité des systèmes de culture au début du XIX<sup>e</sup> siècle, imposée par une vie de relations très limitée ; puis les spécialisations régionales permises par le développement des transports détruisent cette unité.
- 122 Dans une même thèse, les critères de différenciation peuvent se succéder. Ainsi, S. LERAT (1964) découpe les pays de l'Adour selon les paysages car, « *le milieu naturel et l'œuvre séculaire des hommes (...) ont imprimé un dessin trop vigoureux* » pour qu'on n'en tienne pas compte, mais il poursuit sur des propositions de découpage en fonction du degré de dynamisme saisi à travers les transformations récentes (en particulier l'adoption du maïs hybride) : trois types se dégagent — les « *pays attardés* », les « *vieilles régions favorisées* », les « *pays en pleine évolution* ».
- 123 Ainsi, à la différenciation en fonction des civilisations agraires, se substitue progressivement la distinction selon certaines composantes de l'économie rurale, parfois même selon les systèmes agricoles. Certains auteurs ont divisé l'espace régional à partir de l'ampleur de la transformation du système économique traditionnel, l'appréciation de l'aspect progressif de ces mutations, la nature des spécialisations adoptées. C'est, par exemple, le fait de A. MEYNIER (1931) et de P. GEORGE (1935) qui voit dans le Bas-Rhône différents types d'intégration à l'économie moderne (zones d'économie spécialisée, de cultures commercialisées, et pays de polyculture traditionnelle).
- 124 L'approfondissement de la connaissance des systèmes agricoles a multiplié les critères et les typologies. Mais ces dernières permettent-elles un découpage spatial ?
- 125 A. FEL (1962) veut décrire, sous la médiocrité d'ensemble des Hautes Terres du Massif Central, un tissu de vie rurale très hétérogène. Il délimite d'abord des régions homogènes en fonction des paysages hérités, mais les transformations récentes pulvérisent ces unités car les organisations progressives sont micro-régionales, voire ponctuelles (foyers de dynamisme isolés). La typologie des exploitations selon le revenu par travailleur familial et la productivité du travail à l'hectare donne l'image d'un apparent désordre spatial. À partir de cet ouvrage, deux questions peuvent être posées : peut-on envisager un découpage à partir d'une typologie d'exploitations ? La localisation très émiettée des systèmes d'exploitation et l'extrême diversité d'évolution des cellules de base, sont-elles révélatrices de types spatiaux actuellement en mutation et difficilement délimitables ? L'auteur estime que cette hétérogénéité est le résultat du « *processus du sous-développement* » qui « *aboutit à une géographie par "points" en chaque région et même en chaque commune* ».
- 126 Des prises de position contraires à celle d'A. FEL ne permettent pas de trancher. J. BÉTHEMONT (1973) montre l'existence de types régionaux fondés sur des combinaisons de structures foncières et de tailles d'exploitations. Les campagnes berrichonnes étudiées par F. GAY (1966) évoluent vers une uniformisation des systèmes agricoles : l'ensemble des exploitants pratique la même gamme de systèmes, une relative solidarité remplace le

- dualisme social ancien village-domaine. Dans le vignoble bourguignon (R. GADILLE, 1967), la diffusion du progrès est fonction de l'esprit d'entreprise mais celui-ci ne peut s'épanouir que dans l'espace viticole des grands crus où l'organisation évolue de plus en plus selon un « type aristocratique ».
- 127 En fait, l'analyse de la diffusion du progrès à travers les typologies d'exploitations ne permet peut-être pas un découpage à moyenne échelle, à moins qu'un ou plusieurs types s'inscrivent dans un système agricole ayant une délimitation spatiale. Certains (ex. : J. BONNAMOUR, Ch. GILLETTE, Y. GUERMOND, 1971b) envisagent des typologies d'espaces fondées sur le degré d'hétérogénéité des combinaisons de types d'exploitations.
- 128 À travers un certain nombre de thèses, le problème des découpages et des typologies des espaces ruraux soulève trois questions : l'intérêt de la notion d'homogénéité, l'influence sur l'espace rural de son intégration dans les mailles d'un réseau urbain, l'existence de formes rurales (axes, pôles, foyers) à partir desquelles se diffusent certaines transformations. Deux auteurs essentiellement ont tenté d'apporter des éléments de réponse à ces trois questions.
- 129 R. BRUNET (1965) a cherché à délimiter et caractériser les petits « pays » des campagnes toulousaines, conformes à la notion traditionnelle d'homogénéité : leur distinction se fonde essentiellement, selon lui, sur les données physiques et le type d'organisation sociale. Mais plusieurs phénomènes l'amènent à remettre en cause la valeur de ce type de découpage de l'espace : « *La notion de pays est en train de changer et, à certains égards de se périmner* ». D'une part des axes et des foyers d'influence agricole perturbent cette organisation ancienne en cellules homogènes, d'autre part, dans un même pays, la valeur de certains terroirs est remise en cause, produisant une nouvelle différenciation interne. Des transformations qualitatives dans l'espace rural sont en cours, mutations qui voient les bourgs évoluer vers une diversification de leurs activités, tandis que dans les villages, la population non agricole disparaît : mais ces processus divergents se font parallèlement à un resserrement de leurs relations, un rapprochement des genres de vie ; enfin, quelques secteurs s'urbanisent en raison de la proximité des villes. Au total, il conclut que : « *les campagnes toulousaines sont loin d'évoluer vers l'uniformité (et que) la notion de pays homogène s'est considérablement appauvrie* » ; mais sur la question de l'intégration dans un système polarisé, l'auteur ne peut dégager qu'un « pronostic » : « *ces campagnes seront, plus que jamais, ce que seront leurs villes* ».
- 130 A. FRÉMONT (1968), dans la présentation de sa méthode, retient pour l'étude des systèmes d'élevage en Normandie trois principes d'analyse régionale : la « *recherche des zones uniformes* », « *l'étude des influences urbaines* », et l'« *analyse des réactions régionales et locales aux sollicitations extérieures et spécialement à la diffusion du progrès agricole* ». Pourtant, le critère de découpage essentiel reste le système d'élevage dominant ; à l'intérieur des unités ainsi délimitées, il analyse l'influence urbaine et les réactions au progrès. Pour lui, le découpage régional ne peut pas être uniquement fondé sur l'homogénéité, notion qui simplifie par trop la réalité ; mais en fait, il n'a pas complètement élaboré une typologie fondée sur la totalité des « *principes d'analyse régionale* » exposés permettant de saisir la fluidité des aires et les discontinuités au sein de l'espace.
- 131 Si les découpages et les typologies existent dans les thèses, ils ne représentent, en général, qu'un objectif secondaire : ce sont des instruments élaborés pour répondre à la question que le chercheur s'est posée. Les géographes ont, de tout temps, cherché à différencier l'espace étudié mais le but premier était de comprendre, soit les mécanismes régionaux, soit, dans une moindre mesure, l'action des mécanismes nationaux à l'intérieur

d'une région. Les découpages et les typologies comme moyens s'inscrivant dans une action éventuelle de planification n'ont pas été ressentis comme une nécessité. Une optique de géographie volontaire est-elle compatible avec un travail strictement individuel ? Dans cette perspective, une typologie des espaces ruraux ne doit-elle pas être envisagée comme un moment de l'action, conjointement à l'élaboration de la définition de l'aménagement rural et de ses buts ?

13

- 132 Si, en matière d'aménagement régional, on a parfois considéré en France l'espace rural comme un espace interstitiel, comme un ensemble de zones marginales en déclin, susceptibles de constituer des réserves démographiques et spatiales pour l'urbanisation triomphante, les géographes français n'ont pas manqué de souligner la diversité des campagnes, la solidarité des villes et des espaces ruraux, tout en affirmant la spécificité des campagnes, tant dans leur organisation spatiale que dans leurs processus d'évolution. Beaucoup ont condamné une politique nationale d'aménagement qui ne laisse que peu de chances aux régions faiblement urbanisées et qui, après avoir vu dans les campagnes une force politique jouant dans le sens de la stabilité et de la continuité, et un réservoir de main-d'œuvre au service de l'industrie, les a finalement délaissées. La solidarité régionale des villes et des campagnes, mais aussi les dimensions nationales des choix opérés, ont souvent été soulignées. Cependant, l'importance des rattachements administratifs des territoires qui n'apparaît souvent qu'en conclusion dans les thèses et le rôle des décisions publiques d'aménagement ont peut-être été sous-estimés par les travaux universitaires.
- 133 Depuis une dizaine d'années, un certain renouvellement est sensible, qui se marque par le passage d'une attitude rétrospective, souvent soucieuse des permanences, à une attitude plus prospective ou, du moins, attentive au changement. Sans doute cette nouvelle optique a-t-elle été provoquée par les mutations économiques et techniques de l'agriculture, les revendications sociales qui se sont exprimées, notamment en termes de parité, les transformations des fonctions de l'espace rural – tous phénomènes qui ont suscité des procédures, études et interventions publiques et attiré l'attention sur les facteurs d'inertie ou de dynamisme et, par là, sur les processus de changement. L'optique proposée par G. ENYEDI d'interpréter l'espace rural « *comme une organisation spatiale multifonctionnelle pour y reconnaître et pronostiquer des processus de développement* » ne s'est donc manifestée qu'à une date très récente dans les travaux géographiques français (encore faut-il rappeler que ceux-ci ne se réduisent pas aux seules thèses). Actuellement, la multiplicité des discussions portant sur les fonctions, les types, la nature des espaces ruraux, leurs relations avec l'urbanisation, exprime à la fois le renouvellement de l'intérêt pour ces questions et des divergences d'approches et d'opinions. Trois publications récentes : « L'urbanisation des campagnes » (*Études rurales*, 1973), « Modernisation des campagnes » (*Geographia Polonica*, 1974), « Rapports de classes et aménagement du territoire » (*Espaces et Sociétés*, 1974) révèlent à travers des articles dus à des auteurs de disciplines, de pays, et d'horizons politiques divers, la participation des géographes et l'introduction des concepts géographiques dans les réflexions ou les travaux touchant à l'aménagement rural.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages et articles de référence

- BLOCH (M.) - 1931 - *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Paris, A. Colin, 2 vol., 264 et 231 p. (2ème éd., 1952-1956).
- BONNAMOUR (J.), GILLETTE (Ch.), GUERMOND (Y.) - 1971 a - Typologie des systèmes d'exploitation agricole utilisés en France. Essai méthodologique. *Annales de Géographie*, n°438, pp. 144-166.
- BONNAMOUR (J.), GILLETTE (Ch.), GUERMOND (Y.) - 1971 b - Les systèmes régionaux d'exploitation agricole en France, méthode d'analyse typologique. *Études rurales*, n°43-44, pp. 78-169.
- BONNAMOUR (J.) - 1973 - *La Géographie Rurale. Méthodes et perspectives*. Paris, Masson, 168 p.
- BONNAMOUR (J.) - 1974 - Thèse et direction de recherche en Géographie rurale. In : *Équipe de Géographie Rurale du Laboratoire Associé de Géographie Humaine - Rapport n°2*, pp. 165-172.
- BONTRON (J. C.), MATHIEU (N.) - 1969 - *Les tendances d'évolution à long terme de l'espace rural*. Paris, SEGESA, 43 p.
- BRUNET (P.) - 1966 - Carte des paysages ruraux. In : *Atlas National de l'Aménagement du Territoire*, Paris, Ministère de l'Équipement.
- BRUNET (R.) - 1969 - L'étude des quartiers ruraux. *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 40, pp. 5-11.
- BRUNHES (J.) - 1910 - *La géographie, essai de classification positive*. Paris, F. Alcan (3<sup>e</sup> édition 1922, 3 vol., 801 p.)
- CHOLLEY (A.) - 1946 - Problèmes de structure agraire et d'économie rurale. *Annales de Géographie*, n°298, pp. 81-101.
- CLAVAL (P.) - 1968 - Économie et Géographie rurales. Chronique de géographie économique. *Revue de Géographie de l'Est*, n°1-2, pp. 180-212.
- CLAVAL (P.) - 1972 - L'étude de l'habitat rural et les Congrès internationaux de géographie. In : *La Géographie à travers un siècle de congrès internationaux* (Commission d'histoire de la pensée géographique, Union Géographique Internationale), pp. 131-147.
- CLAVAL (P.) - 1975 - Contemporary human geography in France. *Progress in Geography*, VII, pp. 253-292.
- CRIBIER (F.) - 1973 - Les résidences secondaires des citadins dans les campagnes françaises. *Études rurales*, 49-50, pp. 181-204.
- DEMANGEON (A.) - 1942 - *Problèmes de géographie humaine*. Paris, A. Colin, 407 p.
- DION (R.) - 1934 - *Essai sur la formation du paysage rural français*. Tours, Arrault, 162 p.
- DION (R.) - 1946 - La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication de l'habitat rural du Bassin Parisien. *Publications de la Société de Géographie de Lille*, pp. 6-80.

ESPACES ET SOCIÉTÉS - 1974 - *Rapports de classes et aménagement du territoire.*-Paris, Anthropos, n° 12, 173 p.

ÉTUDES RURALES - 1973 - *L'urbanisation des campagnes.* Paris, Mouton, n°49-50, 368 p.

FAUCHER (D.) - 1949 - *Géographie agraire.* Paris, Médicis.

FAUCHER (D.) - 1962 - *La vie rurale vue par un géographe.* Toulouse, Institut de Géographie de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, V-319 p.

FLATRÈS (P.) - 1968 - Les travaux français de géographie rurale de 1964 à 1968. *Annales de Géographie*, n°424, pp. 734-743.

FLATRÈS (P.) - 1972 a - La géographie rurale en France. In : *Recherches géographiques en France*, Montréal 1972, Comité National Français de Géographie, pp. 189-194.

FLATRÈS (P.) - 1972 b - Géographie agraire et aménagement : réflexions sur une évolution. In : *La Pensée géographique française contemporaine. Mélanges offerts au Professeur A. Meynier*, Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, pp. 431-442.

FOVILLE (A. de) - 1894 -1899 - *Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types.* Paris, Leroux, 2 vol., 380 et 338 p.

FRIEDMANN (G.) - 1953 - *Villes et campagnes. Civilisation urbaine et civilisation rurale en France.* Paris, A. Colin, XIV-481 p. (Recueil publié sous la direction et avec une introduction de...), seconde édition, 1970.

GALLOIS (L.) - 1908 - *Régions naturelles et noms de pays. Étude sur la région parisienne.*- Paris, A. Colin, 356 p.

GEOGRAPHIA POLONICA - 1973 - *Modernisation des campagnes. Actes du IV<sup>e</sup> Colloque Franco-Polonais de Géographie*, Augustow (Pologne) Septembre 1973. Varsovie, n°29, 444 p.

GEORGE (P.) - L'intérêt de l'étude de la population active dans les campagnes françaises. In : *Études européennes de population.* Paris, INED, 440 p.

GEORGE (P.) - 1956 - *La Campagne, le fait rural à travers le monde.* Paris, PUF, 399 p.

GEORGE (P.) - 1963 - *Précis de géographie rurale.* Paris, PUF, VIII-360 p.

GEORGE (P.) - 1964 - Anciennes et nouvelles classes sociales dans les campagnes françaises. *Cahiers internationaux de Sociologie*, XXXVII, pp. 3-22.

GEORGE (P.) - 1970 - *Les méthodes de la géographie.* Paris, PUF, 123 p.

GUERMOND (Y.), MASSIAS (J.P.) - 1973 - L'utilisation agricole du sol en France : deux méthodes de traitement de l'information. *L'Espace géographique*, 4, pp. 267-273.

JOLLIVET (M.), DUPLEX (J.) - 1967 - L'Atlas de la France rurale. Présentation. *Études rurales*, n°27, pp.5-19.

JUILLARD (É.), MEYNIER (A.), PLANHOL (X. de), SAUTTER (G.) - 1957 - Structures agraires et paysages ruraux. Un quart de siècle de recherches françaises. *Annales de l'Est*, 189 p.

JUILLARD (É.) - 1961 - L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale. *Études rurales*, n°1, pp. 18-33.

JUILLARD (É.) - 1964 - Géographie rurale française. Tableaux récents (1957-1963) et tendances nouvelles. *Études rurales*, n°13-14, pp. 46-70.

JUILLARD (É.) - 1973 - Urbanisation des campagnes. *Études rurales*, n°49-50, pp. 5-9.

- KAYSER (B.) - 1970 - Nécessités et difficultés de l'aménagement rural. In : *Aménagement du territoire et développement régional*, III, pp. 63-91, Grenoble, IEP.
- KLATZMANN (J.) - 1955 - *La localisation des cultures et des productions animales en France*. Paris, Imprimerie nationale, 477 p. (Carte en couleurs : l'utilisation des terres en France au 1/1 400 000).
- MENDRAS (H.) - 1971 - *Les collectivités rurales françaises. Étude comparative du changement social*. Paris, A. Colin, 222 p.
- MEYNIER (A.) - 1969 - *L'histoire de la pensée géographique en France*. Paris, PUF, 224 p.
- PERPILLOU (A.) - 1970 - *Utilisation agricole du sol en France au 1/1 400 000*. Paris, CNRS.
- PÉYON (J.P.), PLET (F.) - 1974 - L'aval de l'agriculture dans les publications géographiques françaises. In : *Équipe de Géographie Rurale du Laboratoire Associé de Géographie Humaine. Rapport n°2*, pp. 125 -156.
- PINCHEMEL (Ph) - 1957 - *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*. Paris, A. Colin, 232 p.
- PINCHEMEL (Ph) - 1974 - Thèses et carrières. Réflexions pour amorcer une discussion. *L'Espace géographique*, n°3, pp. 299 -302.
- REY (V.), JAMMES (A.-M.) - 1974 - Les géographes ruraux et le milieu naturel. In : *Équipe de Géographie Rurale du Laboratoire Associé de Géographie Humaine. Rapport n°2*, pp. 165 -172.
- SERENI (E.) - 1961 - *Storia del paesaggio agrario italiano*. Bari, Laterza, XXXVIII, 439 p.
- THIBAUT (A.) - 1972 - L'analyse des espaces régionaux en France depuis le début du siècle. *Annales de Géographie*, n° 444, pp. 129 -170.
- VIDAL DE LA BLACHE (P.) - 1909 - Les paysans de Normandie orientale d'après J. Sion. *Annales de Géographie*, pp. 177-181.
- Thèses étudiées (classement par ordre chronologique)**
- DEMANGEON (A.) - 1905 - *La Picardie et les régions voisines ; Artois, Cambrésis, Beauvaisis*, 496 p.
- BLANCHARD (R.) - 1906 - *La Flandre, étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, 530 p.
- FELICE (R. de) - 1907 - *La Basse Normandie, étude de géographie régionale*, 592 p.
- VALLAUX (C.) - 1907 - *La Basse-Bretagne, étude de géographie humaine*, 320 p.
- VACHER (A.) - 1908 - *Le Berry. Contribution à l'étude d'une région française*, 548 p.
- LEVAINVILLE (J.) - 1909 - *Le Morvan, étude de géographie humaine*, 305 p.
- PASSERAT (C.) - 1909 - *Les Plaines du Poitou*, 283 p.
- SION (J.) - 1909 - *Les paysans de la Normandie orientale. Pays de Caux, Bray, Vexin normand, Vallée de la Seine*, 544 p.
- SORRE (M) - 1913 - *Les Pyrénées méditerranéennes, étude de géographie biologique*, 508 p.
- MUSSET (R.) - 1917 - *Le Bas-Maine, étude géographique*, 497 p.
- ARBOS (Ph.) - 1921 - *La vie pastorale dans les Alpes françaises, étude de géographie humaine*, 718 p.
- CHOLLEY (A.) - 1925 - *Les Préalpes de Savoie (Genevois, Bauges) et leur avant-pays. Étude de géographie régionale*, 756 p.

- FAUCHER ( D.) - 1927 - *Plaines et bassins du Rhône moyen entre Bas-Dauphiné et Provence. Étude géographique*, 670 p.
- ALLIX (A.) - 1929 - *Un pays de haute montagne, l'Oisans. Étude géographique*, 915 p.
- GIBERT (A.) - 1930 - *La porte de Bourgogne et d'Alsace (Trouée de Belfort). Étude géographique*, 638 p.
- BLACHE (J.) - 1931 - *Les Massifs de la Grande-Chartreuse et du Vercors ; étude géographique, t. 1 : Géographie physique*, 478 p. ; t. 2 : *Géographie humaine*, 514 p.
- CAVAILLÈS (H.) - 1931 - *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves de l'Adour et des Nestes. Étude de géographie humaine*, 514 p.
- MEYNIER (A.) - 1931 - *Ségalias, Lévezou, Châtaigneraie. Étude géographique*, 478 p.
- DEFONTAINES (P.) - 1932 - *Les Hommes et leurs travaux dans les Pays*, 462 p.
- DION (R.) - 1933 - *Le Val de Loire, étude de géographie régionale*, 752 p.
- LEFÈVRE (Th) - 1933 - *Les Modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*, 782 p.
- CAPOT-REY (R.) - 1934 - *La région industrielle sarroise, Territoire de la Sarre et bassin houiller de la Moselle*, 637 p.
- GEORGE (P.) - 1935 - *La Région du Bas-Rhône, étude de géographie régionale*, 691 p.
- MARRES (P.) - 1935 - *Les Grandes Causses. Étude de géographie physique et humaine*, 2 vol : 213 et 445 p.
- PERRIN (M.) - 1937 - *La Région industrielle de Saint-Etienne, étude de géographie économique*, 402 p.
- GACHON (L.) - 1939 - *Les Limagnes du Sud et leurs bordures montagneuses. Étude de géographie physique et humaine*, 474 p.
- ROBERT (J.) - 1939 - *La maison permanente dans les Alpes du Nord*, 519 p.
- CLOZIER (R.) - 1940 - *La Gare du Nord*, 296 p.
- PAPY (L.) - 1941 - *La Côte atlantique, de la Loire à la Gironde. Étude de géographie humaine*, 526 p.
- ALBITRECCIA (A.) - 1942- *La Corse, son évolution au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>*, 296 p.
- VEYRET (P.) - 1944 - *Les Pays de la moyenne Durance alpestre (Bas-Embrunais, Pays de Seyne, Bas-Bochaîne). Étude géographique*, 596 p.
- DURAND (A.) - 1946 - *La Vie rurale dans les massifs des Dore, du Cézallier, du Cantal et de l'Aubrac*, 530 p.
- GAUTIER (M.) - 1947 - *La Bretagne centrale, étude géographique*, 454 p.
- VEYRET-VERNER (G.) - 1948 - *L'industrie des Alpes françaises, étude géographique*, 371 p.
- DERRUAU (M.) - 1949 - *La grande Limagne auvergnate et bourbonnaise, étude géographique*, 544 p.
- JUILLARD (E.) - 1953 - *La Vie rurale dans la plaine de Basse Alsace, essai de géographie sociale*, 582 p.
- COPPOLANI (J.) - 1954 - *Toulouse, étude de géographie urbaine*, 416 p.
- LABASSE (J.) - 1955 - *Les capitaux et la région. Étude géographique ; essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise*, 533 p.
- LEBEAU (R.) - 1955 - *La Vie rurale dans les montagnes du Jura méridional*, 603 p.
- CHEVALIER (M.) - 1956 - *La Vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, 1061 p.



- PHILIPPONNEAU (M.) - 1956 - *La Vie rurale dans la banlieue parisienne, étude de géographie humaine*, 593 p.
- GALTIER (G.) - 1958 - *Le Vignoble du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, étude comparative d'un vignoble de masse*, 3 vol. 448+ 353 +317 p.
- MOREAU (J.P.) - 1958 - *La Vie rurale dans le Sud-Est du Bassin parisien, entre les vallées de l'Armançon et de la Loire*, 340 p.
- CARALP (R.) - 1959 - *Les chemins de fer dans le Massif Central, étude des voies ferrées régionales*, 469 p.
- DAVEAU (S.) - 1959 - *Les Régions frontalières de la montagne jurassienne, étude de géographie humaine*, 571 p.
- PRÊCHEUR (C.) - 1959 - *La Lorraine sidérurgique, étude de géographie humaine et économique*, 631 p et 202 planches.
- BRUNET (P.) - 1960 - *Structure agraire et économie rurale des plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise*, 552 p.
- KAYSER (B.) - 1960 - *L'arrière pays rural de la Côte d'Azur, essai sur les conséquences du développement urbain*, 593 p.
- LAFERRÈRE (M.) - 1960 - *Lyon ville industrielle ; essai d'une géographie urbaine des techniques et des entreprises*, 546 p.
- ROCHEFORT (M.) - 1960 - *L'Organisation urbaine de l'Alsace*, 384 p.
- WOLKOWITSCH (M.) 1960 - *L'économie régionale des transports dans le Centre et le Centre-Ouest de la France*, 534 p.
- BOZON (P.) - 1961 - *La Vie rurale en Vivarais, étude géographique*, 641 p.
- MIÈGE (J) - 1961 - *La vie rurale du Si1Ion alpin, étude géographique*, 677 p.
- FEL (A.)- 1962 - *Les Hautes Terres du Massif Central français, tradition paysanne et économie agricole*, 340 p.
- LIVET (R.) - 1962 - *Habitat rural et structures agraires en Basse Provence*, 465 p.
- DUGRAND (R.) - 1963 - *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, 638 p.
- LERAT (S.) - 1964 - *Les Pays de l'Adour ; structures agraires et économie rurale*, 581 p.
- BRUNET (R.) - 1965 - *Les Campagnes toulousaines*, 727 p.
- FAIDUTTI-RUDOLPH (A.M.) - 1965 - *L'Immigration italienne dans le Sud-Est de la France. Étude géographique*, 401 et 225 p.
- HABY (R.) - 1965 - *Les Houillères lorraines et leur région*, 781 p. et un atlas.
- HERMITTE (J.E.) - 1965 - *L'Économie industrielle des rivages méditerranéens entre Toulon et La Spezia*, 440 p.
- BABONAUX (Y.) - 1966 - *Villes et régions de la Loire moyenne (Touraine, Blésois, Orléanais) ; fondements et perspectives géographiques*, 743 p.
- BONNAMOUR (J.) - 1966 - *Le Morvan, la terre et les hommes. Essai de géographie agricole*, 454 p.
- MERLIN (P.) - 1966 - *Les Transports parisiens, étude de géographie économique et sociale*, 499 p.
- GADILLE (R.) - 1967 - *Le Vignoble de la Côte bourguignonne. Fondements physiques et humains d'une viticulture de haute qualité*, 686 p.

- GAY (F. P.) - 1967 - *La Champagne du Berry, essai sur la formation d'un paysage agraire et l'évolution d'une société rurale*, 555 p.
- FRÉMONT (A.) - 1968 - *L'élevage en Normandie, étude géographique*, 2 vol. : 626 + 318 p.
- LAZZAROTTI (R.) - 1968 - *L'industrie et les complexes industriels dans la vallée de l'Oise. Étude de géographie économique et humaine*, 590 p.
- BARBIER (B.) - 1969 - *Villes et centres des Alpes du Sud. Étude d'un réseau urbain*, 421 p.
- DÉZERT (B.) - 1969 - *La Croissance industrielle et urbaine de la Porte d'Alsace. Essai sur la formation d'un espace régional en fonction de l'attraction industrielle*, 520 p.
- CRIBIER (F.) - 1969 - *La grande migration d'été des citadins en France*, 405 p.
- PITIÉ (J.) - 1971 - *Exode rural et migrations intérieures en France, l'exemple de la Vienne et du Poitou Charentes*, VIII-751 p.
- BÉTHEMONT (J.) - 1972 - *Le thème de l'eau dans la vallée du Rhône. Essai sur la genèse d'un espace hydraulique*, 643 p.
- PINARD (J.) - 1972 - *Les industries de Poitou et des Charentes. Étude de l'industrialisation d'un milieu rural et de ses villes*, 516 p.
- RENUCCI (J.) - 1974 - *Corse traditionnelle et Corse nouvelle. La géographie d'une île*, 454 p.
- Annexe : thèses de doctorat d'État soutenues depuis 1974**
- BÉTEILLE (R.) - 1974 - *Les Aveyronnais, essai géographique sur l'espace humain*.
- RENARD (J.) - 1975 - *Les campagnes nantaises*.
- SOLLE (H.) - 1976 - *Un espace rural dans l'orbite de Paris : le Gâtinais*.
- BONNEAU (M.) - 1978 - *Le tourisme rural dans la France de l'ouest*.
- CALMÈS (R.) - 1978 - *Développement et progrès agricole dans les Ségalias et le Levezou*.
- GILBANK (G. J.) - 1978 - *Les vignobles de qualité du sud-est du Bassin parisien. Evolution économique et sociale*.
- GUERMOND (Y.) - 1978 - *Le système de différenciation spatiale en agriculture*.
- RÉPARAZ (A. de) - 1978 - *La vie rurale dans les Préalpes de Haute-Provence*.
- AURIAC (F.) - 1979 - *Système agricole et espace*.
- LABORDE (P.) - 1979 - *Pays basques et pays landais de l'extrême Sud-Ouest de la France, étude d'organisation d'un espace géographique*.
- LIMOUZIN (P.) - 1979 - *Le dynamisme des communes rurales en France*.
- MARTIN (P. de) - 1979 - *La maison rurale des hautes terres d'Auvergne sud orientale*.
- REY (V.) - 1980 - *L'agrandissement spatial des exploitations agricoles*.
- ROUDIÉ (P.) - 1980 - *Campagnes girondines et vins de bordeaux à l'époque contemporaine (1850-1980)*.
- GILLARDOT (P.) - 1981 - *La Grande Sologne, étude humaine*.
- MACÉ (G.) - 1981 - *Un département rural de l'ouest : la Mayenne*.
- DUBOSCQ (P.) - 1983 - *La campagne d'Aquitaine*.
- PEYON (J-P.) - 1983 - *La coopération agricole en France*.

CHARVET (J-P) -1984 - *Les pôles de production du grain dans les latitudes tempérées.*

DIRY (J-P.) - 1984 - *L'industrie de l'élevage en France. Géographie et économie des filières avicole et porcine.*

MÉRIAUDEAU (R.) - 1985 - *A qui la terre ? La propriété foncière en Haute Savoie.*

FRUIT (J-P.)- 1986 - *Campagnes ouvrières en France.*

BÉRINGUER (J.) -1985 - *De l'Ardenne à l'Argonne, progrès et régressions dans le monde agricole.*

PITTE (J-R.) - 1986 - *Hommes et paysages du châtaignier de l'antiquité à nos jours.*

RICHEZ (G.) - 1986 - *Parcs nationaux et tourisme en Europe.*

VERGNEAU (G.) - 1987 - *Activité agricole et organisation de l'espace en Beauce et en bocage poitevin.*

CANÉVET (C.) - 1992 - *Le modèle agricole breton, histoire et géographie d'une révolution agraire.*

## NOTES

1. Cf. A. THIBAUT (1972).
2. Nous renvoyons aux tableaux de la production française en géographie rurale dressés par : É. JUILLARD, A. MEYNIER, X. DE PLANHOL, G. SAUTTER (1957) ; É. JUILLARD (1964) ; P. FLATRÈS (1968, 1972a, 1972b) ; A. MEYNIER (1969) ; J. BONNAMOUR (1973).
3. C.f.J. BONNAMOUR (1973) : « *La Géographie s'est affirmée comme discipline nouvelle dans un monde encore caractérisé par l'équilibre des campagnes et des villes et elle doit beaucoup aux études rurales* » (p. 7).
4. A. MEYNIER (1969) souligne que la méthode régionale a recouvert en réalité deux tendances opposées : l'une, idiographique, tend à faire de la monographie régionale le couronnement des études de géographie, l'autre y voit le fondement nécessaire d'une géographie générale.
5. A. THIBAUT (1972) considère la thèse de M. DERRUAU (1949) comme la dernière thèse de géographie régionale « classique ».
6. É. JUILLARD (1964), P. FLATRÈS (1968, 1972b), B. KAYSER (1970) font état d'une évolution des recherches et des travaux de géographie rurale, plus soucieux, depuis une dizaine d'années, de prospective et d'application, même si bon nombre d'études réalisées à la demande des OREAM ou du Ministère de l'Agriculture ne donnent lieu qu'à des rapports ronéotypés dont la diffusion est limitée.
7. Cf. A. THIBAUT (1972).
8. Il n'y a pas lieu ici de rappeler l'ensemble des objections qui ont été faites à la thèse de Doctorat en tant qu'institution de la recherche et de la diffusion des connaissances. J. BONNAMOUR (1973, 1974), Ph. PINCHEMEL (1974), et P. CLAVAL (1975), ont souligné son rôle de frein au développement méthodologique et l'innovation, dans les formes actuelles de fonctionnement de recherche : concession d'un espace à un chercheur, publication d'une oeuvre achevée et non de résultats successifs et progressifs...
9. Et l'on ne peut qu'être frappé, à la lecture de bien des comptes rendus critiques des thèses soutenues, de l'accent mis sur les réponses proposées par l'auteur à certaines interrogations classiques, plutôt que sur les apports les plus originaux et les plus discutables des travaux, sur la « thèse » elle-même : nous citerons comme exemple de cette tendance les comptes rendus d'A. DEMANGEON, qui mettent en évidence, systématiquement, l'apport des thèses en matière d'habitat rural.

10. Cf. J. BONNAMOUR (1973) : « Une grande partie de notre connaissance géographique repose sur des thèses qui n'ont pas été conçues dans le souci comparatif qui nous préoccupe. Comme le genre l'exige, elles s'appliquent à des espaces variables, elles obéissent à une logique interne, elles diluent obligatoirement les lignes de force et les conclusions dans une démonstration scientifique qui compte tout autant que les résultats de la Recherche. (...) Il est normal qu'il soit ainsi : la thèse a été conçue comme un moyen de déceler les personnalités, elle ne répond à un objectif de connaissance que d'une façon seconde. » (p. 32)

11. Nous n'en retiendrons que quelques exemples : les thèses d'A. MEYNIER (1937), É. JUILLARD (1953), M. PHILIPPONNEAU (1956), R. BRUNET (1965), J. BONNAMOUR (1966), A. FRÉMONT (1967), J. BÉTHEMONT (1973).

12. Cf. thèse en cours de J.-P. FRUIT.

13. Rappel : cet article publié en 1975 fait un état de la question pour la période 1905-1975 (NDLR).

## RÉSUMÉS

Les auteurs analysent la manière dont 75 thèses de géographie parues en France de 1905 à 1974 ont traité de l'espace rural. Trois thèmes sont examinés : — les fonctions de l'espace rural ; — les relations villes-campagnes ; — les typologies d'espaces ruraux. L'étude met en évidence les interactions entre les transformations socio-spatiales des campagnes françaises et l'évolution des problématiques des géographes. D'abord dominés par une attitude rétrospective, par l'agrocentrisme et par la question des relations hommes-milieus, ces travaux sont devenus très sensibles aux dynamiques de l'espace rural : mutations fonctionnelles, revendications pour une parité sociale, problèmes d'aménagement.

***The rural environment survey in France seen through three quarters of a century of geographical research*** (reprint)

The authors analyze the ways thesis in geography, issued in France between 1905 and 1974, approach the rural environment (75 thesis studied). Three main themes are under examination : the rural environment functions ; urban-rural relations ; the rural space typologies. The study stresses the interactions between the social and environmental transformations of French countryside and the evolution of geographers' subject matter. First dominated by a retrospective approach, by questions related to man and his environment in an agrarian centered spirit, these works became sensitive of the rural environment dynamics : functional mutations, social parity claims and development questions.

## INDEX

**Mots-clés** : Agriculture, Aménagement, espace rural, habitat, fonctions, mutations, typologies, villes-campagnes

**Keywords** : development, rural environment, dwelling, functions, mutation, urban-rural

## AUTEURS

### MARTINE BERGER

Martine BERGER est maître de conférences à l'ENS Fontenay-St Cloud et chercheur au laboratoire LADYSS. Elle travaille sur les grandes banlieues et les espaces périurbains de la région parisienne, s'intéressant en particulier aux migrations résidentielles et aux navettes quotidiennes des pavillonnaires franciliens.

### CHANTAL GILLETTE

Chantal GILLETTE, géographe à l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud, est responsable d'ENS Editions. Ses recherches ont porté sur les espaces ruraux en transformation et sur la typologie agricole de la France. Ses préoccupations actuelles s'orientent sur le travail en milieu rural et l'analyse des géopolitiques locales.

### MARIE-CLAIRE ROBIC

Marie-Claire ROBIC, directeur de recherches au CNRS, est directrice de l'équipe Épistémologie et histoire de la géographie (PARIS-EHGO). Spécialiste de la géographie humaine française (XIX-XX<sup>e</sup>), elle a co-édité *Deux siècles de géographie française. Choix de textes* (Paris, CTHS, 1984), et dirigé *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance* (Paris, Economica, 1992). Elle prépare des ouvrages collectifs sur le *Tableau de la géographie de la France* et les *Carnets* de Paul Vidal de la Blache.